COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Études & documents

n° 53 **Octobre** 2011

Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux

Actes du séminaire du 15 décembre 2010



Présent pour l'avenir

	'Évaluation et de l'Intégration du Développement Durable (SEEIDD) ssariat Général au Développement Durable (CGDD)
Titre du document :	Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux - Actes du séminaire du 15 décembre 2010
Directrice de la publication :	Françoise Maurel

MORANDEAU, Christophe POUPARD

Ce document n'engage que ses auteurs et non les institutions auxquelles ils appartiennent. L'objet de cette diffusion est de stimuler le débat et d'appeler des commentaires et des critiques.

Octobre 2011

Arthur Katossky, Franck ARNAUD, Lucie CALVET, Nathalie DUBREUX, Hélène GAUBERT, Julien HARDELIN, Christine LAGARENNE, Vincent MARCUS, François MARICAL, Delphine

Auteur(s):

Date de publication :

Table des matières

OUVERTURE	3
ATELIER 1 : « MÉTHODES DE VALORISATION »	7
L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ :	
Un Exemple d'étude, appliquée à l'archipel du Frioul	9
LES COÛTS EXTERNES DU TRAITEMENT DES DÉCHETS :	
Une Comparaison décharges / incinération par la méthode ExternE	14
LA VALEUR STATISTIQUE DE LA VIE HUMAINE	16
L'ÉVALUATION DES COÛTS ASSOCIÉS AU MAINTIEN DU CAPITAL NATUREL	19
DÉBAT - Atelier 1	23
ATELIER 2 : « AGRÉGATION DES VALEURS »	25
QUELQUES QUESTIONS SOULEVÉES PAR L'AGRÉGATION DES VALEURS	27
MONÉTARISATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET AGRÉGATION	
DÉBAT – Atelier 2	41
ATELIER 3 : « TRANSFERT ET SPATIALISATION »	43
LE TRANSFERT DE VALEURS : DÉFINITIONS, PRINCIPES	45
QUELQUES DIFFICULTÉS DU RECOURS AU TRANSFERT DE VALEUR	48
Le transfert de bénéfices : Application à des cours d'eau du bassin RMC	54
LA SPATIALISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES FORESTIERS ?	60
DÉBAT – Atelier 3	63
ATELIER 4 : « ACTUALISATION ET PRIX RELATIFS »	64
LA COHÉRENCE DES PRIX DE RÉFÉRENCE DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES	66
Problématique de l'actualisation dans l'évaluation économique des changements	
CLIMATIQUES	69
Pratique du taux d'actualisation et risque des projets	74
DÉBAT – Atelier 4	79
LE POINT DE VUE DES UTILISATEURS	80
CLÔTURE	84
ANNEXE : INVITATION ET PROGRAMME	89

Résumé

Le 15 décembre 2010, la sous-direction de l'Économie des ressources naturelles et des risques du Commissariat général du développement durable (CGDD) a organisé un séminaire d'un journée portant sur la monétarisation des biens, services et impacts environnementaux. 14 intervenants - chercheurs, fonctionnaires ou consultants - se sont relayés dans 4 sessions thématiques abordant de nombreux aspects de la question. Le public a été nombreux, rassemblant plus d'une centaine de personnes.

Précédé de la Revue du CGDD de décembre 2010 : Donner une valeur à l'environnement : la monétarisation, un exercice délicat mais nécessaire, ce séminaire a notamment permis d'approfondir les points méthodologiques soulignés dans le rapport du Centre d'analyse stratéqique Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes (2009) : l'adéquation des méthodes, l'agrégation des valeurs, le transfert et la spatialisation de ces valeurs, le choix du taux d'actualisation et l'évolution des prix relatifs. Ces questions méthodologiques étant transversales à tous les domaines des politiques environnementales, elles ont été illustrées dans toutes les thématiques : eau, biodiversité, déchets, risques...

Abstract

On December, 15, 2010, the Division of natural resources and risk economics (Sous-direction de l'Économie des ressources naturelles et des risques) of the Department of the Commissionner General for Sustainable Development (Commissariat général du Développement durable -CGDD) held a one-day seminar about the monetization of environmental goods, services and impacts. 14 participants – researchers, officials and consultants – took turns in four thematic sessions addressing many aspects of the issue. The audience was numerous, comprising more than one hundred people.

Preceded by the CGDD Journal of December 2010 Donner une valeur à l'environnement : la monétarisation, un exercice délicat mais nécessaire 1 This seminar has made it possible to deepen the methodological issues highlighted in the report of the Centre for strategic analysis (Centre d'analyse stratégique) Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes 2 (2009): the appropriateness of the methods, the aggregation of values, the transfer and spatial distribution of values, the choice of a discount rate and the evolution in relative prices. These methodological issues are transversal to all aspects of environmental policy and hence they have been treated in all areas covered by the sub-directorate: water, biodiversity, waste, risks...

¹ Giving a value to the Environment: the sensitive but necessary issue of monetization

² Economic approach to biodiversity and to ecosystem-linked services

Ouverture

Arnaud TOMASI – Conseiller auprès de la ministre de l'Écologie, du Développement durable, du Transport et du Logement, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

En septembre 2002, au dernier Sommet mondial du développement durable (Johannesburg, Rio+10), le Président de la République française faisait un discours remarqué – « la maison brûle » soulignant qu'en 30 ans, la France avait laissé détruire 50% de son patrimoine de zones humides, réservoir de 50% de la biodiversité nationale.

En février 2010, la cour des comptes épinglait la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques en concluant que le bon état écologique de la directive cadre sur l'eau ne serait pas atteint à 50% à l'échéance de 2015 et rappelait l'abondant contentieux français pour non respect de la politique communautaire des directives sur l'épuration résiduaires urbaine et sur les nitrates.

A l'amont de la réalisation des engagements du Grenelle, nos politiques de biodiversité, de l'eau et de la nature demeuraient marquées par des mesures d'efficacité insuffisante, plus curatives que préventives, souvent jugées trop coûteuses par les Français et imparfaitement financées.

Si la monétarisation n'est pas plus invitée à devenir la baguette magique de la décision publique qu'elle n'est appelée à se confondre avec la totalité de l'évaluation ex ante qui guide le choix et la décision de politique publique, les politiques de l'environnement et des risques demeurent le plus souvent déclinées territorialement et par les agents économiques qui en sont les moteurs locaux.

Or, les finalités de ces politiques, leurs enjeux et surtout leurs bénéfices, n'apparaissent pas spontanément à ces parties prenantes : de fait, le plaidoyer écologique ne suffit pas à déclencher l'inversion de tendance recherchée s'il n'est pas accompagné d'analyses coûts-bénéfices convaincantes.

Ce déficit de quantification des enjeux dans un langage parlant, tel que celui de la monétarisation, n'est pas étranger à la déception enregistrée à Copenhague. Que nous le voulions ou non, notre société est financiarisée et privilégie un développement économique et un aménagement du territoire rentables à brève échéance avec des bénéfices monétaires palpables à brève échéance plutôt qu'un développement plus durable impliquant la conservation ou la reconquête d'actifs naturels mais aux perspectives plus floues...

... sauf si l'on parvient à établir très clairement que la balance des bénéfices monétaires penche in fine du côté du développement durable.

Voici pourquoi ce séminaire est fondamental, en particulier dans notre contexte de grave crise financière mondiale, pour tenter de combler le sérieux déficit d'argumentaire financier en faveur de ce développement durable qui est notre feuille de route politique. Nous savons parfaitement que cette inversion de tendance appelle l'adhésion de tous, et c'est à cette pédagogie de l'adhésion au développement durable que vos travaux sont appelés à contribuer.

Ces travaux ne sont pas isolés et s'inscrivent dans une dynamique générale. La conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, qui s'est tenue à Nagoya en octobre dernier, a été l'occasion de faire connaître largement l'étude internationale des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) menée par Pavan Sukhdev qui chiffre les coûts pour la société de la perte cumulée de bienêtre liée à la dégradation des écosystèmes et de la biodiversité. L'an dernier, le rapport du Conseil d'Analyse stratégique dirigé par du professeur Chevassus-au-Louis sur l'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes avait adopté une démarche analoque pour la France et proposé des valeurs de référence pour les services rendus par la forêt et les prairies.

Vos travaux de monétarisation s'inscrivent dans ce contexte, à plusieurs titres :

- Ils permettent de convaincre de l'intérêt de la mise en œuvre des politiques de développement durable dont les bénéfices sont souvent non monétaires.
- Ils permettent d'évaluer les coûts et bénéfices des politiques de développement durable.
- Ils contribuent à la réflexion et aux avancées internationales.

Leur utilité est démontrée même si certains travaux de monétarisation ne font pas consensus ou ne débouchent pas sur des bénéfices monétarisés supérieurs aux coûts des mesures impliquées.

- Certains craignent que la monétarisation ne soit qu'un préalable au développement de marchés sur des biens inestimables, démarche qui pourrait mettre en péril les principes de préservation de notre patrimoine commun. L'expérience montre toutefois qu'une meilleure prise en compte de la valeur de l'environnement permet de mieux le protéger. Ainsi, des analyses économiques évaluant le coût de l'impact des déchets stockés ou incinérés ont justifié l'adoption de mesures fiscales visant à réduire ces impacts et à privilégier le recyclage.
- D'autres expriment des critiques, non pas sur le principe de la monétarisation lui-même, mais sur les limites qu'elle rencontre dans la pratique. Tel est par exemple le cas pour la biodiversité, bien dont les fonctions et services sont encore en cours d'exploration. Les travaux récents démontrent tout l'apport d'une monétarisation, même incomplète, pour les décideurs publics et les entreprises.

Ce séminaire vise notamment à répondre à ces critiques, puisqu'il vous réunit aujourd'hui pour discuter des méthodologies de la monétarisation des biens, services et impacts environnementaux. Votre mission est de proposer les moyens de les affiner, de les rendre plus robustes. Il convient aussi de les partager, de les diffuser, dans le prolongement de ce qui existe déjà. Je salue la revue du commissariat général du Développement durable qui est diffusée aujourd'hui même « Donner une valeur à l'environnement : la monétarisation, un exercice délicat mais nécessaire ».

L'objectif final est bien d'élaborer un diagnostic partagé, d'identifier les enjeux clés en matière environnementale et de les hiérarchiser, en favorisant le dialogue entre les acteurs économiques.

Je vous souhaite une journée de travail fructueuse et féconde.

Françoise MAUREL - Chef du service de l'Économie, de l'Évaluation et de l'Intégration du développement durable, au sein du Commissariat Général du Développement durable.

Le service de l'Économie, de l'Évaluation et de l'Intégration du développement durable (SEEIDD) comporte dans son titre les missions d'évaluation de politiques publique et d'études économiques. Si notre séminaire de ce jour se centre sur la monétarisation, nous ne perdons de vue ni que celleci s'inscrit dans le champ plus vase de l'évaluation, ni que le développement durable comporte, outre son pilier économique, le pilier social et le pilier environnemental, et que sa viabilité dépend de la robustesse et de l'autonomie de chacun de ces piliers.

La journée sera trop courte pour que ce rappel soit fait aussi souvent que nécessaire, mais soyez convaincus que nous sommes très attachés à cette mise en perspective de l'outil monétarisation, comme un des outils d'éclairage toujours insuffisant à lui seul de l'évaluation et de la décision publique.

Le commissariat général du Développement durable (CGDD) est impliqué dans les travaux de monétarisation à plusieurs titres

- Il s'est saisi des recommandations du rapport du conseil d'Analyse stratégique Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes (2009), auquel la direction des Études économiques et de l'Évaluation environnementale, composante du futur CGDD, avait contribué.
- Il a proposé fin 2008 une étude d'impact ex ante du projet de loi de programme Grenelle 1. L'étude d'impact a été révisée fin 2009, notamment suite à un renforcement de la méthodologie d'évaluation des bénéfices des principales mesures concernant la biodiversi-
- Il travaille par ailleurs sur les outils économiques des politiques de l'environnement, dont certains font appel aux valeurs monétaires, à l'évaluation des externalités (taxes par exemple).
- Il est le point focal pour la France de la base de données EVRI

Ces travaux nous amènent à nous poser de nombreuses questions, avec pour soucis constant de garantir la robustesse de ceux-ci. C'est pourquoi aujourd'hui nous tenons à consulter sur ces sujets un réseau scientifique élargi.

Merci à tous de votre participation, merci d'avance aux intervenants et à la salle de bien vouloir respecter les thématiques, merci de votre patience, de ne pas vouloir traiter toutes les questions lors du premier atelier.

Atelier 1: « méthodes de valorisation »

L'atelier est animé par Olivier BOMMELAER, chef du bureau de l'Évaluation des politiques de l'eau, des risques et des déchets.

La table ronde s'efforcera de recenser les méthodes connues, leurs champs et limites respectifs d'application, leurs avantages et inconvénients. Elle fera émerger des recommandations, identifiera les principales difficultés théoriques et pratiques rencontrées (mise en œuvre sur les terrains concrets) et en déduira les approfondissements et travaux complémentaires nécessaires.

Panorama critique des méthodes de monétarisation

- Quelles sont les principales méthodes d'évaluation économique jugées pertinentes et opérationnelles? (prix de marché, prix hédoniques, coûts de transport, coûts de l'inaction, coûts évités, coûts de restauration, coûts de remplacement, dépenses de protection, valeur tutélaire, transfert de valeur, analyse contingente...)
- Existe-t-il des méthodes de valorisation plus adaptées à certains enjeux qu'à d'autres ? Peut-on en définir les conditions de mise en œuvre spécifiques, respectivement par méthode et par enjeu?
- Existe-t-il une méthode ou une famille idéales de méthodes de monétarisation, indépendamment du coût des études nécessaires ?
- Comment sortir de la controverse et des effets de mode entre partisans et adversaires de l'analyse contingente et ses dérivées?

Les valeurs d'options, d'existence, de legs

- Faut-il évaluer la valeur d'existence (ou d'options, de legs) d'un bien environnemental (par exemple : un mètre cube d'eau non polluée stockée et facilement mobilisable, soit en aquifère peu profond, soit en lac de retenue)?
- Sait-on le faire de manière opérationnelle, notamment pour établir au yeux des acteurs du développement local les enjeux de la conservation ou de la gestion durable de ces biens ? Par quelle(s) méthodes ? Le cas échéant, par quels moyens peut-on (ou doit-on ?) les monétariser?

Limites d'application des méthodes de monétarisation

Existe-t-il des champs, domaines, secteurs de l'économie environnementale incompatibles avec la monétarisation? Lesquels? Pourquoi?

Dominique AMI - Maître de Conférences en Sciences Économiques à la l'Université de la Méditerranée, chercheur au sein de l'équipe « Dynamique Écologique et Sociale en Milieu Deltaïque » (DESMID, UMR 6012 ESPACE), responsable du Secteur « Environnement » de l'Institut d'Économie Publique (IDEP) de Marseille, chercheur associée au Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix Marseille (GREQAM, UMR 6579).

L'Évaluation économique de la biodiversité : Un Exemple d'étude, appliquée à l'archipel du Frioul

L'évaluation économique de la biodiversité passe par l'évaluation des « services » qu'elle fournit. Il s'agit alors, par des méthodes adéquates, d'associer une valeur monétaire aux variations du « bien-être » individuel ou social générées par des variations de la quantité ou la qualité de ces services. Pour simplifier à l'extrême, ces méthodes se ramènent à la recherche (marché réel) ou la construction (marché hypothétique) d'un lieu, où l'économiste puisse observer l'expression des préférences en termes de « consentement à payer », abrégé CAP, pour des attributs environnementaux. C'est le cas ici, où Dominique AMI développe une méthode particulière, l'« analyse conjointe ».

Contrairement à l'évaluation contingente, l'analyse conjointe repose sur plusieurs « programmes », ou « scenarii », que les individus doivent classer en fonction de leurs préférences. Un exemple est une étude récente de Dominique AMI et ses collègues, étude financée par la mairie de Marseille, sur l'évaluation économique des activités de la rade de Marseille, et en particulier de l'Archipel du Frioul. Une analyse conjointe a été utilisée à cet effet, pour évaluer les bénéfices non marchands de la biodiversité marine.

Les « programmes » proposés dans les questionnaires sont établis comme suit. L'équipe de chercheurs a examiné les actions possibles pour améliorer la biodiversité du lieu. Ils ont identifié trois thématiques (espace marin, espace terrestre, accueil du public) et ont retenu deux actions possibles par thématique : mouillage organisé et immersion de récifs artificiels pour l'espace marin ; développement des services de proximité et canalisation des visiteurs sur des sentiers balisés pour l'espace terrestre ; augmentation des capacités et aménagement de la plage du Morgeret pour l'accueil du public. Pour chaque thématique, il est aussi possible de « ne rien faire ». Un « programme » se caractérise ainsi par une combinaison de trois actions (une par thématique) et une contribution financière (trois montants étant proposé).

Avec donc 3 modalités possibles pour chacune des 4 caractéristiques du programme, on aboutit à 81 programmes possibles. Par des techniques de plan d'expérience, on restreint ce nombre à 18 programmes différents répartis en 6 cartes de choix. Chaque carte comprend 3 programmes, accompagnés du programme « ne rien faire » à un prix nul. Ces 18 programmes synthétisent de façon optimale la diversité des 81 programmes. Le questionnaire comprendra ces 6 cartes et chaque individu enquêté devra dans chacune d'elle choisir le programme qu'il préfère.

Résultats de l'étude

L'enquête a porté sur deux échantillons d'individus : les résidents du Frioul et les visiteurs.

Pour le premier échantillon, les résultats sont significatifs (la plupart des coefficients statistiques associés aux diverses modalités sont positifs). Les services de proximité arrivent en premier (CAP = 66 €/an), puis les mouillages organisés (25 €/an) et l'immersion des récifs coralliens (16 €/an). En revanche, la mise en place de sentiers balisés est perçue par les habitants comme largement contraignante (-23 €/an) alors que ces sentiers balisés ne posent aucun problème pour les visiteurs.

La méthode semble bien restituer les préférences car les résultats sont conformes à ce qui était at-

Séminaire Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Atelier n°1 : Méthodes de Valorisation

Dominique Ami

Université de la Méditerranée

15 décembre 2010

Biodiversité et valorisation monétaire

Evaluation économique de la biodiversité marine dans la rade de Marseille

- 1 Méthode d'analyse conjointe
- Fondements théoriques
 Limites
- 2. Biodiversité marine et biodiversité terrestre : évaluation de Programmes de gestion, aménagement et protection de l'archipel du Frioul.
- 2.1 Le questionnaire 2.2 Les cartes de choix 3 Les résultats

15 décembre 2010

Evaluation économique de la biodiversité marine dans la rade de Marseille

Dominique AMI, Vanessa BASCETTO, Elsa MARTIN, Juliette ROUCHIER, Nariné UDUMYAN GREQAM

Mairie de Marseille

Ce projet s'inscrit dans une étude plus vaste concernant l'évaluation économique des activités de la rade de Marseille.

Evaluation économique des bénéfices non marchands que ces activités génèrent.

Préservation de la biodiversité marine : Valeurs d'usage indirect et valeurs de non usage

1 Méthode d'analyse conjointe

Caractéristiques et Fondements théoriques de la méthode

Préférences déclarées comme la méthode d'évaluation contingente.

Elle repose sur une enquête directe auprès de la population

L'enquête permet de recueillir des informations qui permettront d'estimer le Consentement A Payer (CAP) de la population pour une série particulière de services délivrée par la biodiversité marine.

Méthode issue du marketing.

15 dácembre 2010

1.1 Fondements théoriques

Théorie de Lancaster (1966) : l'utilité que procure un bien est égale à la somme des utilités procurées par ses différentes caractéristiques. L'utilité totale d'un bien est donc égale à la somme des utilités partielles.

Tout produit, bien ou service, peut être décomposé en attributs qui peuvent prendre plusieurs niveaux. (Exemples voiture, appartement).

On soumet différentes combinaisons d'attributs associées à un prix aux individus et on leur propose de désigner l'association attribut-prix qu'ils préfèrent.

Les méthodes statistiques pertinentes sont utilisées afin de déterminer le CAP pour chaque niveau d'attribut et ainsi pour n'importe quelle combinaison.

1.2 Limites

Une limite évidente de la méthode est la difficulté pour un individu de classer un grand nombre de programmes surtout de façon cohérence.

Plus le nombre d'attributs et/ou le nombre de niveaux par attributs augmentent, plus le nombre de programmes possibles est élevé et plus grande est la difficulté pour un individu d'ordonner "correctement" les programmes entre eux.

Ainsi, s'il y a trop de cartes de choix et/ou trop de programmes à classer, le répondant risque de répondre de manière incohérente.

2 Biodiversité marine et biodiversité terrestre : évaluation de Programmes de gestion, aménagement et protection de l'archipel du Frioul.

 ➤ Projets espace terrestre: développement des services de proximité développement des sentiers balisés (biodiversité terrestre) programme actuel (statu quo)
 ➤ Projets espace marin: mise en place de mouillages organisés (biodiversité marine / plaisance) immersion de récifs artificiels dans la baie du Prado (biodiversité marine / pêche)

programme actuel (statu quo)

> Projets accueil du public : augmentation des capacités d'accueil (port et hôtel)

Aménagement de la plage de Morgeret

programme actuel (statu quo) > Contribution annuelle en euros : 12 ϵ , 24 ϵ , 48 ϵ

Donc 4 attributs avec 3 niveaux chacun = 3 x 3 x 3 x 3 = 81 programmes

+ un programme de statu quo à 0€

Il est donc nécessaire de limiter les choix proposés aux individus en construisant un ensemble efficace de cartes de choix. (Kuhfeld 2000, Louviere and al.2000)

15 décembre 2010

2.1 Le questionnaire

De façon classique le questionnaire est articulé en plusieurs parties.

- La première partie permet de collecter les variables socio-économiques (âge, sexe, éducation,
- La deuxième partie cherche à établir les relations qu'entretient le répondant avec l'archipel du Frioul (activités pratiquées, fréquence de visite....).
- La troisième partie est la partie d'évaluation à proprement parler (description des programmes + cartes de choix)
- · La quatrième partie concerne les relations du répondant à l'environnement naturel en général.

Dominique AMI 15 décembre 2010

2.2 Les cartes de choix

Parmi les quatre programmes proposés, quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre 1.

	Programme A	Programme B	Programme C	Programme D Situation actuelle
Espace marin	Mouillages	Récifs	Programme	Programme
	organisés	artificiels	actuel	actuel
Espace	Sentiers	Programme	Services de proximité	Programme
terrestre	balisés	actuel		actuel
Accueil du	Port et hôtel	Plage de	Programme	Programme
public		Morgeret	actuel	actuel
Contribution annuelle en euro	12 €	48 €	24 €	0€
Classement				

Parmi les quatre programmes proposés, quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre 1.

l .	Programme A	Programme	Programme	Programme
		В	C	D
				Situation actuelle
Espace marin	Programme actuel	Mouillages organisés	Récifs artificiels (D)(D)	Programme actuel
Espace terrestre	Services de proximité	Sentiers balisés	Programme actuel	Programme actuel
Accueil du public	Port et hôtel	Plage de Morgeret	Programme actuel	Programme actuel
Contribution annuelle en euro	48€	12€	24€	0€
Classement				

Parmi les quatre programmes proposés, quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre 1

	Programme A	Programme B	Programme C	Programme D Situation actuelle
Espace marin	Récifs	Mouillages	Programme	Programme
	artificiels	organisés	actuel	actuel
Espace	Services de proximité	Programme	Sentiers	Programme
terrestre		actuel	balisés	actuel
Accueil du	Port et hôtel	Programme	Plage de	Programme
public		actuel	Morgeret	actuel
Contribution annuelle en euro	12 €	24 €	48 €	0€
Classement				

quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre I

	Programme A	Programme B	Programme C	Programme D Situation actuelle
Espace	Récifs	Mouillages	Programme	Programme
marin	artificiels	organisés	actuel	actuel
Espace	Sentiers	Services de proximité	Programme	Programme
terrestre	balisés		actuel	actuel
Accueil du	Programme	Plage de	Port et hôtel	Programme
public	actuel	Morgeret		actuel
Contribution annuelle en euro	48€	48 €	24€	0€
Classement				

Parmi les quatre programmes proposés, quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre 1.

	Programme A	Programme B	Programme C	Programme D Situation actuelle
Espace marin	Mouillages	Récifs	Programme	Programme
	organisés	artificiels	actuel	actuel
Espace	Programme	Services de proximité	Sentiers	Programme
terrestre	actuel		balisés	actuel
Accueil du	Port et hôtel	Plage de	Programme	Programme
public		Morgeret	actuel	actuel
Contribution annuelle en euro	48 €	12 €	24€	0€
Classement				

Parmi les quatre programmes proposés, quel est celui que vous préférez ? Associez lui le chiffre 1.

	Programme A	Programme B	Programme C	Programme D Situation actuelle
Espace marin	Récifs	Programme	Mouillages	Programme
	artificiels	actuel	organisés	actuel
Espace	Sentiers	Programme	Services de proximité	Programme
terrestre	balisés	actuel		actuel
Accueil du	Port et hôtel	Plage de	Programme	Programme
public		Morgeret	actuel	actuel
Contribution annuelle en euro Classement	48€	24€	48€	0€

Dominique AMI. 15 décembre 2010 Dominique AML 15 décembre 2010

3 Les résultats

- Les résultats concernent les résidents de l'archipel du Frioul et certains résidents de Marseille dont le bateau est amarré dans le port de plaisance du Frioul. 109 individus.
- Estimation de la valeur économique des bénéfices non marchands de la biodiversité marine dans la rade de Marseille

		Résultats	
		estimés des	
Variables (paramètr	es)	paramètres	p-value
Récifs artificiels	(ρ _:)	0.15606**	0.0161
Mouillages organisés	(p,)	0.22996***	0.0002
Sentiers balisés	(8:)	-0.21386***	0.0025
Services de proximité	δ (δ ₂)	0.62015***	<.0001
Plage de Morgeret	(η_2)	0.02390 /	0.7205
Port et hôtel	(y-)	0.07130 /	0.2691
Prix	(x:)	-0.04626***	<.0001
Prix2	(π:)	0.0006587***	0.0014

Significativité à 1% (***), 5% (**), 10% (*) ou non-significativité (/).

Les attributs "espace marin" et "espace terrestre" ainsi que le prix et le prix au carré sont significatifs.

La présence des caractéristiques : récifs artificiels, mouillages organisés, sentiers balisés et services de proximité sont des variables significatives afin d'expliquer un CAP positif pour la mise en place d'un programme de gestion de l'archipel. L'impact des sentiers balisés est négatif.

L'aménagement de la plage de Morgeret et plus curieusement l'hôtel et le port ne sont pas des variables significatives.

Le prix associé au programme en niveau (coefficient négatif) et au carré (coefficient positif) sont aussi fortement significatifs, ce qui est conforme aux prédictions de la théorie économique standard.

Il est possible à partir de là de construire le consentement à payer implicite ou le prix implicite associé à chacun des niveaux des différents attributs. (Dachary-Bernard 2004).

	PI	PI
	(€/an)	(€/mois)
Services de proximité	66,16	5,51
Mouillages organisés	24,53	2,04
Récifs artificiels	16,65	1,39
Sentiers balisés	-22,82	-1,90

15 décembre 2010

Ari RABL - Consultant indépendant en « évaluation des impacts », ancien responsable scientifique au Centre d'Énergétique de l'École des Mines de Paris, ancien Research Professor à la University of Colorado. Ari RABL a publié plus de cents articles dans des revues avec comité de lecture, dix brevets, et deux ouvrages sur l'énergie. Ses recherches actuelles concernent l'analyse des impacts environnementaux et le calcul des coûts externes de la pollution. Il participe à de nombreux projets de la DG Recherche de l'Union Européenne, en particulier les projets ExternE (External Costs of Energy).

Les Coûts Externes du traitement des déchets : Une Comparaison décharges / incinération par la méthode ExternE

Le processus d'évaluation selon le méthodologie ExternE est en deux étapes : 1) analyse de cycle de vie, 2) impact pathway (cheminement des impacts) selon le modèle : émissions > dispersions > impacts > coûts.

En posant un certain nombre d'hypothèses (coût d'une tonne de CO2 à 19 €/T, émissions des établissements égales aux seuils admis par la directive européenne sur le traitement des déchets...), Ari RABL avance un coût moyen externe, à charge de la société, variant d'un maximum de 20 € pour un site d'incinération classique à 10 € pour un site d'incinération équipé d'un récupérateur d'énergie ou une décharge. Ces coûts externes recouvrent des dépenses de santé dues à la pollution de l'air, les conséquences climatiques des émissions de gaz à effet de serre, les pertes d'aménités à proximité des sites, etc.

Ces coûts sont très variables selon les unités de traitement des déchets, en fonction des modes de récupération de l'énergie (l'option la plus efficace est la récupération par réseau de chauffage urbain) et du lieu d'implantation (les unités proches de zones de peuplement sont les plus impactantes, 95 % des dommages étant des dommages sur la santé).

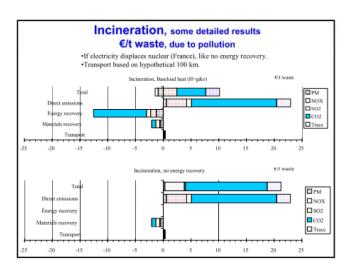
Une des limites de ce travail est la sensibilité de l'évaluation du coût à la valeur que l'on prend comme référence pour la tonne de CO2 et de CH4. Autre limite, l'équipe d'Ari RABL fait l'hypothèse que les normes de construction des décharges sont respectées, alors que beaucoup d'installations violent les réglementations d'étanchéité.

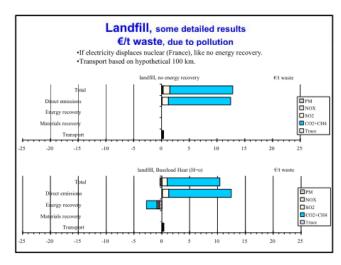
External Costs of Waste Treatment: comparison Landfill ↔ Incineration Ecole des Mines de Paris, Methodology 1) Life Cycle Assessment (LCA) to account for upstream and downstream impacts (energy and materials recovery) 2) Site specific impact pathway analysis for each pollutant: emission→dispersion→impact→cost based on ExternE = "External Costs of Energy" funded by European Commission DG Research, since 1991

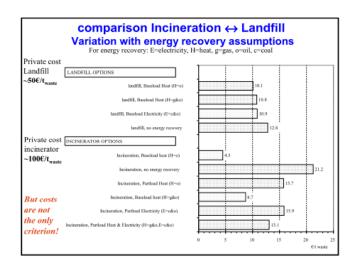
>100 scientists in all countries of EU

Major publications 1995, 1998, 2000, 2004, 2008 www.externe.info

Methods and Priority Impacts 1) CO₂ and CH₄ assume 19 €/t_{CO2} 2) Air pollutants: Assume emissions = limit values of EC Directive real emissions probably lower (but difficult to get data) $NO_{x}, SO_{2}, PM_{10}, VOC \ (O_{3} \ from \ VOC \ and \ NO_{x})$ "classic air pollutants impacts on health, buildings, crops Dioxins and toxic metals (As, Cd, Cr, Hg, Ni, Pb) "trace pollutants" 3) Leachates from landfill, residues from incineration 4) Amenity impacts meta-analysis of literature (loss of property values) very site-dependent 2







Conclusions Environmental costs are significant - dominated by CO2 and CH4, then air pollution, then amenity Trace air pollutants: low cost for toxic metals, negligible for dioxins Strong variation across countries and sites - differences in damage cost per kg of pollutant, differences in amenity cost, (differences in emissions?) Strong variation with energy recovery - especially with incinerators (can potentially change the attractiveness over landfill). Benefit greatest if constant heat Assumed value for CO2 and CH4 can change the overall comparison (value is controversial and uncertain) incinerators over landfill Impact of leachates from landfill or from incineration residues negligible (if EC Directives are respected) CH4 collection and energy recovery can significantly reduce environmental costs of landfill

Nicolas TREICH – Économiste au LERNA (École d'économie de Toulouse - Toulouse School of Economics), Directeur de Recherche INRA. Sa recherche concerne l'application de la théorie micro-économique à des questions à la frontière du risque, de la politique publique et de considérations environnementales. Ses publications incluent des travaux sur le principe de précaution, sur l'aversion au risque financier et sur le consentement pour la réduction d'un risque physique (mortalité, santé). Ses travaux appliqués concernent principalement l'analyse coût-bénéfice des décisions de prévention des risques.

La valeur statistique de la vie humaine

Les bénéfices relatifs à la réduction de la mortalité représentent une grande partie des bénéfices dans les analyses coûts-bénéfices. Dans le cas américain, la diminution estimée de la mortalité a ainsi été évaluée à 90% des bénéfices du Clean Air Act. Nicolas TREICH présente une méta-analyse des estimations de la valeur statistique de la vie humaine.

Les valeurs tutélaires de la vie humaine (ou valeur de la vie statistique, VVS) sont diverses, cependant elles sont souvent comprises entre 1 et 10 millions de dollars, avec une valeur moyenne autour de 6 millions de dollars 2000. Comment sont calculées ces valeurs ?

La VVS exprime un consentement à payer par unité de réduction de risque de mortalité. Les valeurs tutélaires sont typiquement obtenues à partir de l'observation des choix réels des citoyens sur les « marchés du risque », ou à travers des réponses relatives à des choix hypothétiques dans des enquêtes. Les « marchés du risque » les plus étudiés sont le marché du travail et le transport de voyageurs. Quel prix les personnes exigent-elles pour accepter un risque de décès accru?

La VVS n'est pas un indicateur éthique, elle découle des comportements réels des personnes, comportements supposés rationnels. Par exemple, la théorie veut et la pratique montre que le consentement à payer pour une réduction du risque est plus grand pour les personnes ayant un plus haut revenu. La VVS des personnes les plus riches est donc plus élevée que celle des plus pauvres. De même, la VVS varie selon l'âge ou l'état de santé.

Par ailleurs, la VVS est sensible au type de risque que l'on observe. Ainsi le fait que les personnes, à risque de décès égal, montrent une aversion particulière pour les risques de cancer suggère de rajouter une « prime de cancer » à la VVS.

Enfin, la DG Environnement de l'Union Européenne (2000) recommande de ne pas ajuster la VVS selon le revenu, l'âge ou l'état de santé. Ces recommandations vont à l'encontre de la théorie économique mais peuvent être l'expression de considérations morales et politiques.



Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement α Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux » 15 décembre 2010

« La valeur statistique de la vie humaine »

Nicolas Treich

Ecole d'économie de Toulouse (LERNA-INRA & IDEI) ntreich@toulouse.inra.fr

Politiques environnementales

- Les impacts relatifs à la mortalité sont souvent importants dans l'analyse coût-bénéfice :
- Clean Air Act : environ 90% des bénéfices (US EPA 1997)
- Programmes de l'Union Européenne relatifs à la dépollution de l'air : entre 33% et 100% des bénéfices (AEA Technology 1998, 1999)
- Protocole de Montréal : environ 99% des bénéfices (US EPA 1999)
- Changement climatique : environ 50% du dommage (IPCC 1995, p.

Evaluation monétaire

- L'évaluation est souvent basée sur le concept de valeur statistique de la vie humaine (Value-of-Statistical-Life en anglais, VSL)
- Valeurs tutélaires de la VSL :
- US EPA recommande des valeurs entre \$1 et \$10 millions, avec une moyenne à \$6.2 millions (prix 2000)
- FDA \$5.5 millions, US DoT \$3.3 millions, US FAA \$3 millions (prix 2002)
- Union Européenne DG Environnement (2000) recommande une valeur de la VSL entre €1 million et €2.5 million (prix 2000)
- « Valeurs officielles » dans les transports (prix 2005) : Nvelle Zelande (\$1.79 million), Norvège (\$2.051 millions), Suède (\$1,996 million), RU (\$2,308 millions)
- Rapport Boiteux (2001) : €1,5 million (prix 2001)

Le concept de VSL – un exemple introductif

- Une société est composée de 100,000 individus identiques
- Un risque fait 100 victimes par an dans cette société
- Un projet public peut réduire ce risque statistiquement de 100 à 80 décès
- . Chaque individu est prêt à payer WTP=500 euros par an pour ce projet
- VSL=2.5 millions euros (en effet on peut collecter 50 millions dans cette société pour éviter statistiquement 20 décès)
- VSL= 50 millions/20 = (N×WTP)/(N×Δp)

= WTP/\(\Delta\p=500/(20/100,000)\)

Le concept de VSL - cadre théorique

- Soit l'utilité d'un individu : $U = (1-p_0)u(w) + p_0v(w)$
- u (resp. v) est l'utilité en cas de vie (resp. en cas de décès), w la richesse et p₀ la probabilité initiale de décès
- Hypothèse : u>v, and u'>v'≥0

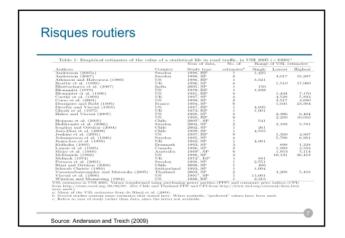
$$VSL = \frac{dw}{dp_0} = \frac{u(w) \text{-} v(w)}{(1 \text{-} p_0) u'(w) \text{+} p_0 v'(w)}$$

 VSL : croît avec w (« effet richesse ») et avec p₀ (« deadanyway effect »)

Un échantillon ("wage differential studies")

Author(s)	Year	VSL USD Million (2000 prices)	Country
Thaler-Rosen	1975	\$1.7-\$1.9	US
Viscusi	1978-79	\$5.5-\$15.2	US
Dillingham	1977	\$3.2-\$6.8	US
Marin et al.	1982	\$4.2	UK
Moore-Viscusi	1988	\$3.2-\$6.8	US
Berger-Gabriel	1991	\$8.6-\$10.9	US
Gegax et al.	1991	\$2.7	US
Cousineau et al.	1992	\$2.2-\$6.8	Canada
Leigh	1995	\$8.1-\$16.8	US
Baranzini et al.	2001	\$6.3-\$8.6	Switz.
Kim	1993	\$0.8	India
Liu et al.	1997	\$0.2-\$0.9	Taiwan

Source: Viscusi and Aldy (2003)



VSL: effet du revenu, et effet du risque

- La VSL croît avec le revenu (Liu et al. 1997, Miller 2000, Mrozek et Taylor 2002, Viscusi et Aldy 2003)
- VSL et risque initial : effet >0 (de Blaeij et al. 2004, Persson et al. 2001), effet <0 (Andersson 2007)
- UE DG Environnement (2000): "it is not recommended that values be changed according to the income of the population affected"; "it does not seem appropriate to adjust for the health status of the population at risk"
- Type de risque: « prime de cancer », environ 1/3 selon Hammitt and Liu (2003) pas d'effet selon Hammitt et Haninger (2008)
- RU (HM Treasury) et UE DG Environnement ont recommandé d'augmenter la VSL de resp. 100% et 50% de la VSL pour le risque de cancer

Sélection de thèmes de recherche Equité Perception des risques Probabilités ambigües Altruisme Economie comportementale

0

Harold LEVREL – Économiste écologique, chercheur au Centre de droit et d'économie de la mer (AMURE, UMR M101). Ses travaux de recherche s'intéressent aux indicateurs d'interaction biodiversité-société, à l'évaluation des services écologiques et au suivi des activités récréatives côtières. À l'IFREMER, il anime le un réseau de travail autour de la pêche récréative, il étudie la mise en place des indicateurs de biodiversité, les mesures de compensations pour les milieux aquatiques, les coûts de l'érosion de la biodiversité marine et côtière.

L'Évaluation des coûts associés au maintien du capital naturel

Il existe schématiquement deux approches pour évaluer les coûts de maintien du capital naturel. La première approche consiste à exprimer en termes monétaires la valeur des avantages fournis à l'humain par la biodiversité (non-marchands pour une grande part) qui sont perdus du fait de l'érosion de la biodiversité. La seconde est d'évaluer le coût des investissements nécessaires au maintien du flux de services écosystémiques fournis par la biodiversité. Il est ainsi possible d'inférer deux valeurs monétaires d'un dommage environnemental (une pollution par exemple) : le coût du dommage, d'une part, les coûts de restauration, d'autre part.

La première approche s'intéresse aux équivalences monétaires et considère les services écologiques et la biodiversité comme des éléments constitutifs du bien-être des individus. La seconde approche privilégie une démarche en termes d'équivalences physiques (services écologiques et biodiversité) et s'intéresse aux potentialités écologiques et aux services écosystémiques. Cette dernière approche est reprise et recommandée en priorité dans la Directive européenne « responsabilité environnementale » et la loi française du même nom qui en découle. Elle est par ailleurs préférée aux évaluations contingentes (typiques de la première approche) devant les cours de justice (aux États-Unis notamment) pour des raisons de controverse, de faisabilité technique et de finalité.

La méthode dite HEA (Habitat Equivalency Analysis) est sans doute la plus connue de ces approches par la restauration. Mise au point par les États-Unis dans les années 80 dans le cadre de l'Oil Pollution Act, elle s'est notamment traduit par la standardisation du Natural Resource Damage Assessment (NRDA) qui définit les méthodes à employer par les *Trustees* (administrateurs, décisionnaires).

Elle s'applique ainsi : les parties prenantes s'accordent sur une définition écologique du « maintien du capital naturel ». Il est alors possible de définir un coût du dommage comme coût de restauration. Cette restauration se décompose alors en une restauration primaire (surface B sur le graphe; ci-après, diapo. 6) et une restauration compensatoire (surface C) pour atteindre la réparation complète de l'écosystème impacté. La surface C est telle que C ~ A au regard de la définition adoptée. En effet pour compenser la perte totale de capital dans le temps (surface A+B), il faut non seulement accélérer la restauration de l'écosystème (surface B) mais aussi compenser la diminution irrémédiable dans l'intervalle (surface A) par la restauration d'un autre écosystèmes, ou d'un même écosystème dans un autre lieu. Tout l'enjeu est dans la définition de l'équivalence C ~ A.

Harold LEVREL présente très rapidement un cas pratique d'application de la méthode HEA au cas (fictif) de la marée noire d'Athos, développé par la NOAA. Il montre ainsi que, sous certaines hypothèses simplificatrices, il est possible de calculer la surface C, ici évalué à 15,6 DSAYs (Discounted ecological Services per Acre and Year).

L'évaluation des coûts associés au maintien du capital naturel

Harold Levrel UMR AMURE, Département d'économie maritime IFREMER





Usages des coûts de maintien du capital naturel

- Origines
 - Critique des indicateurs de durabilité faible (substitution possible entre les différentes formes de capitaux) tel que l'épargne véritable (Atkinson et Pearce, 1993)
 - Orientation vers des indicateurs de durabilité forte à partir du coût du maintien du capital naturel critique (substitution limitée entre les différentes formes de capitaux) (Ekins, 2002)
 - Solution pragmatique pour évaluation des coûts quand l'évaluation concerne des impacts sur des services écosystémiques de nature collective (usages non marchands et indirects), des valeurs d'option ou des valeurs de non usage (Roach et Wade, 2006)
- Exemples
 - « No net loss » pour les zones humides aux Etats-Unis
 - Réparation des dommages environnementaux aux Etats-Unis et en Europe

Méthode d'évaluation des coûts de maintien du capital naturel

- Données nécessaires
 - Pressions anthropiques et impacts
 - Données écologiques: état de référence
- Besoin de conventions sociales pour qualifier le « maintien du capital naturel »
 - Bon état écologique (DCE, DCSMM)
 - Réparation des dommages environnementaux (Loi sur la Responsabilité Environnemetnale)
- Objectifs
 - Impacts observés sont compensés pour respecter le critère de « maintien » du capital naturel
 - Evaluation du coût des investissements à consentir pour cette

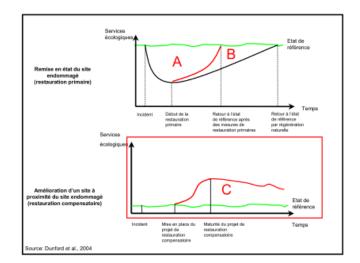
Evaluation des coûts associés au maintien du capital naturel dans le cadre des dommages environnementaux: exemple US

- Complémentaire aux pertes de bénéfices associés aux usages marchands
- Méthode préférée aux évaluations contingentes devant les cours de justice US pour des raisons de controverse, de faisabilité technique et de finalité (Thompson, 2002)
- Procédure
 - Régime de l'OPA (Oil Pollution Act)
 - Procedure NRDA (Natural Resource Damage Assessment)
 - Les Trustees sont chargés, au nom du public, de mettre en oeuvre la restauration des ressources naturelles touchées (agences gouvernementales, Etats...
 - Nécessite la restauration primaire et compensatoire pour atteindre la réparation complète

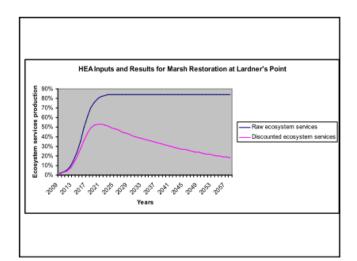
Méthode NRDA (Natural Resource Damage Assessment) dans le cadre de l'OPA (Oil Pollution Act)

- Données nécessaires
 - Origine de la pollution
- Etat écologique initial et l'évaluation de l'impact de la pollution
- Besoin de conventions sociales pour qualifier le « maintien des potentialités »
 - DSAYs (discounted service / acre / year) comme unité d'équivalence (permet l'agrégation et l'actualisation des unités physiques)
 - Modèle HEA pour calculer les compensations
 - Ratio de pondération agissant sur les équivalences pour prendre compte les incertitudes sur les calculs et la plus ou moins grande pertinence des méthodes de compensation retenues
- Objectifs
 - Réparation complète des dommages environnementaux
 - Evaluation du coût des réparations: évaluation d'impact, restauration, suivi, supervision de la procédure

Représentation graphique des pertes de valeur temporaires et de l'effet des bénéfices liés à la restauration В Retour à l'état de nédéran par régénération naturelle urce: Dunford et al., 2004



Departs:	nica inputs i	nd Results for Mars	HI PLE SE	FIREWAY AT LINE WEEK	2.5.4041	Evaluation de la
	mulementation	2009				
	n Ecological Servi					restauration du
	Ecological Service				I	
Cesss to	maximum terrice	15			I	capital naturel à
	r Service Goin	Logistic				partir de la somme
Project la		50			I	
Discount	Parte*	3 percent			I	de DSAYs produits
Results:					I	
agre ye	nored marsh provi	ies 15.6 DSATs of e	cologica	service.	I	exemple d'un proje
Amount 6	Calculations					de compensation
	Ecological Service	d Discounted		Ecological Service	Discounted	
	Improvement	Ecological Service		Improvement	Ecological Service	suite à la marée
Vest	(per acre)	(per acre)	Vent	(per acre)	(per acre)	noire de l'Athos
2009	2%	0.01	2034	80%	0.37	noire de l'Athos
3010	3%	0.03	2035	34%	0.36	
2011	3%	0.04	2036	84%	0.35	
2011 2012 2013	9%	0.07	2037	84%	0.34	
2013	12%	0.12	2038	34%	0.33	
3014	24%	0.19	2039	84%	0.32	
2015	36%	6.28	2040	84%	0.31	
2016	49%	0.36	2041	84%	0.30	
2017	61%	0,44	2042	34%	0.29	
2018	70%	0.49	2043	84%	0.28	
2019	76%	6.53	2044	84%	0.27	
2020	90%	0.53	2045	84%	0.27	
2021	82%	0.53	2046	84%	0.26	
2022	83%	0.52	2047	84%	0.25	
	34%	0.51	2048	84%	0.24	
2024	34%	0.49	2050	84%	0.24	
2025	84%	0.48	2050	84%	0.23	
2020	84%	0.45	2001	84%	0.22	
2028	84%	0.43	2052	84%	0.21	
2020	84%	0.43	2054	84%	0.21	
2030	84%	0.41	2055	84%	0.20	
2031	84%	0.40	2056	54%	0.19	
3032	34%	0.10	2057	325	0.19	
2033	84%	0.38	2058	8.8%	0.18	



Références citées

- Alkinson G. and Pearce D.W., (1993), "Capital Theory and the Measurement of Sustainable Development: An Indicator of Weak Sustainability", Ecological Economics 8: 103-108.

 Dunford, R.W., Ginn, T.C. & Desvousges, W.H., (2004), "The use of habitat equivalency analysis in natural resource damage assessments", Ecological Economics, 48, 49-70.
- Ekins P., (2003), "Identifying Critical Natural Capital, Conclusions about Critical Natural Capital", *Ecological Economics* 44: 277-292
- Millennium Ecosystem Assessment, (2005), Ecosystem and Human Well-Being: synthesis, Island Press, 137p.
- National Cocanic and Atmospheric Administration et al., (2009), Final Restoration Plan and Environmental Assessment for the November 28, 2004, MT Athos I Oil Spill on the Delaware River near the Citgo Refinery in Paulsboro, New Jersey, Report, 263p.
- Zoop.

 Roach B., Wade W.W., (2006), "Policy evaluation of natural resource injuries using habitat equivalency analysis", *Ecological Economics* 58:421-433

 Thompson D.B., (2002), "Valuing the environment: courts' struggles with natural resource damages", *Environmental Law* 32:57-89

DÉBAT – Atelier 1

- Patrick POINT 3: Comment sont construits les scénarios? En effet, pour construire ces scéna-01. rios, on simplifie les cas possibles en respectant uniquement le critère d'orthogonalité. Or, dans la réalité, les attributs ne sont pas indépendants. Il serait donc nécessaire d'évaluer les effets conjoints des attributs. Dominique AMI: En effet les attributs environnementaux ne sont généralement pas indépendants entre eux. Cependant, intégrer les interactions entre les attributs, nécessiterait d'estimer 81 programmes, ce qui n'est pas envisageable. Une solution néanmoins possible est d'interroger plus d'individus auxquels on soumet des programmes encore différents.
- Q2. Patrick POINT: Comment ont été choisies les valeurs monétaires de chaque scénario? Do**minique AMI**: Il s'agit d'un pourcentage de la taxe d'habitation.
- 03. Francois MARICAL 4: Que se passerait-il si on faisait une enquête pour calculer les CAP pour estimer la valeur statistique de la vie humaine de 100 enfants et de 100 personnes âgées ? Une étude de l'OCDE semble effectivement accorder une valeur double à un enfant par rapport à une personne âgée. Nicolas TREICH: Un mémorandum recommande de ne pas ajuster la VSL ni aux revenus, ni à l'âge. Ari RABL: une variabilité en fonction de l'âge est sujette à trop d'incertitude et il faut appliquer les valeurs recommandées par les instances internationales, comme la Commission européenne. Ces valeurs devraient être périodiquement actualisées (tous les 10 ans).
- **Sarah FEUILLETTE** ⁵ : A partir de quelle « assiette » seront calculées les valeurs économiques Q4. totales associées à l'analyse conjointe ? Autrement dit, de quelle population l'échantillon est-il représentatif ? Dominique AMI : Il n'existe pas de réponse simple. Si l'éloignement fait effectivement baisser la valeur du bien, le travail d'analyse porte uniquement sur les valeurs moyennes de l'échantillon.
- Christophe RAFFENBERG 6: Est-il envisageable d'introduire l'impact des perturbateurs en-Q5. docriniens sur l'espérance de vie ? Nicolas TREICH : La question est intéressante mais, à ce stade, il est encore difficile de répondre.

³ Cf. présentation page 41.

Économiste-statisticien, chargé de mission au MEDDTL

⁵ Économiste, chef du service « prévision, évaluation et prospective » à l'agence de l'Eau Seine-Normandie

Ingénieur de recherche, écotoxicologue, chargé de mission au MEDDTL

Hélène GAUBERT 7: Je pensais que la réparation devait être faite en priorité sur le site impac-Q6. té. Ce n'est pas le cas ? Harold LEVREL : En effet la réparation compensatoire doit s'effectuer en priorité sur le site impacté. Cependant, la restauration sur site ne compense qu'une partie des dommages (surface B sur le schéma). Même en restaurant parfaitement le site initial on a une perte pendant les années où le site est endommagé (surface A). Autrement dit, si l'on veut réellement « compenser », il faut améliorer également les sites alentours.

⁷ Écologue, chargée de mission au MEDDTL

Atelier 2: « agrégation des valeurs »

Atelier présenté par François MARICAL, adjoint au chef du bureau de la Fiscalité et des Instruments économiques pour l'Environnement

Évaluer la valeur économique totale d'un écosystème repose potentiellement sur plusieurs étapes intermédiaires d'agrégation (conceptuellement au moins) :

- une agrégation des différentes valeurs d'un même service (valeurs marchandes, non marchandes, usages, non usages, existence)
- une agrégation des différents services distincts rendus par l'écosystème ou le bien environnemental (cette distinction pouvant être fonctionnelle ou spatiale par exemple)
- une hypothèse « d'additionnalité » implicite permettant de passer de la somme des parties au tout

Cette procédure soulève plusieurs questions cruciales que l'on se propose de débattre ici.

Que faut-il entendre par valeur économique totale ? Est-ce la somme des valeurs d'usage et de non usage d'un bien et des usages et impacts marchands et non marchands d'un service ? Est-on capable d'en donner une définition opérationnelle pour des politiques publiques et leur mise en œuvre locale ? Peut-on prétendre, par certaines méthodes et sous certaines conditions, évaluer la valeur économique totale d'un bien ou d'un service environnemental?

Comment agréger les valeurs des différents services lorsque ceux-ci sont interdépendants, afin d'éviter des double-comptes ? Cette question se pose a fortiori dans la mesure où, pour valoriser un système complexe, plusieurs méthodes peuvent être mises en œuvre pour différents services environnementaux. Chaque méthode ne couvrant pas nécessairement un champ strictement défini de services, et les services étant eux-mêmes interdépendants, sommer différentes valeurs peut aboutir à des doubles comptes. Ainsi la valeur des usages récréatifs d'un espace naturel ne peut pas a priori être directement sommée à la valeur des autres services rendus (épuration, biodiversité...), les usages récréatifs n'étant pas indépendant des autres services rendus.

Enfin, comment tenir compte des effets d'agrégation justement (ou effet de système), soit encore du caractère non linéaire des phénomènes étudiés ? On peut bien chercher à évaluer les services rendus par 1 mètre de linéaire de haies, mais comment tenir compte du fait que le service n'est produit qu'à partir du moment où les haies sont mises en réseau justement ?

Jean-Michel SALLES – Économiste-agronome, diplômé de l'EHESS, directeur de recherche du CNRS, directeur du LAMETA (UMR 5474), vice-président du groupe du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur l'« Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes ». Il s'intéresse dans ses recherches à l'économie de la biodiversité, à la modélisation de la soutenabilité et à la gestion de l'eau.

Quelques questions soulevées par l'agrégation des valeurs

L'agrégation semble nécessaire pour éviter de raisonner sur des listes partielles et donc de biaiser l'analyse. Les différentes « raisons économiques » de faire ou ne pas faire prennent tout leur sens dans une perspective coûts-avantages qui implique l'agrégation (numéraire unique).

La monétarisation est la voie classique pour réaliser l'agrégation. Toutefois, elle pose la question de l'incommensurabilité. Certaines valeurs ne peuvent être mesurées en termes monétaires. D'autre part, la monétarisation n'est pas sans danger ; en effet, monétariser peut parfois entraîner la « corrosion » de certaines valeurs. Exemple canonique : si les parents qui viennent chercher leurs enfants à la crèche en retard doivent payer une amende, ils auront tendance à relâcher leurs efforts pour respecter les horaires et y aller encore plus tard. Enfin, on ne peut pas toujours bien analyser et caractériser ce qui se trouve derrière les valeurs des analyses coûts-avantages.

La réalité apporte cependant quelques éléments de réponse : d'une part, la monnaie apparaît comme une unité pratique et raisonnablement neutre et d'autre part, les préférences déclarées et révélées par des choix montrent que les sujets font des arbitrages.

a) L'agrégation des composantes de la valeur

La « valeur économique totale » (VET) est un concept introduit par J. Krutilla en 1967 et repris par l'École de Londres en 1989. Il ne s'agit pas d'estimer la valeur économique de la nature en tant que telles mais bien des variations marginales d'état ou d'éléments de la nature. La VET est obtenue en économie de l'environnement par l'agrégation de différentes « composantes » :

- la valeur d'usage direct, liée à un usage effectif reposant sur l'interaction directe de l'agent avec l'actif (matière première, usage récréatif...);
- la valeur d'usage indirect, liée à un usage effectif n'impliquant pas d'interaction avec l'actif (fonction écologique, hydrologique...);
- les valeurs d'option, qui reflètent l'intérêt de préserver des options de choix pour des usages futurs potentiels;
- les valeurs de non-usage, relatives à des actifs qui ne seront jamais utilisés (valeur de legs, valeur d'existence...).

Certains économistes évoquent aussi des valeurs non-anthropocentriques qui pourraient, du moins en théorie, être prises en compte dans la VET.

D'un point de vue conceptuel, il n'est pas difficile de distinguer ces différents types de valeurs (voire d'en ajouter d'autres) ; d'un point de vue opérationnel par contre, il est plus délicat de les additionner pour obtenir la VET, pour plusieurs raisons :

- un type de valeurs peut influer sur un autre ;
- les valeurs ne sont pas toutes économiques ;
- le principe même d'évaluer les préférences peut en créer chez un sujet qui n'en avait pas a priori (« préférences découvertes »);
- le fait d'utiliser différentes méthodes pour l'obtention des valeurs rend leur agrégation d'autant plus délicate que les résultats ne sont pas directement comparables.

JM Salles présente les trois grandes méthodes de monétarisation :

Les méthodes basées sur les coûts

Ces méthodes consistent principalement à évaluer les coûts de remplacement du bien ou service environnemental dans une perspective coût-efficacité. L'objectif implicite est de mesurer les impacts du maintien de l'existant ou de la compensation des pertes. On ne peut pas vraiment parler de « valeur » mais au contraire de « coûts ».

Les méthodes basées sur les préférences révélées

Ces méthodes visent à évaluer les usages effectifs et le plus souvent directs. Elles intègrent implicitement les arbitrages, notamment budgétaires, des ménages.

Les méthodes basées sur les préférences déclarées

Ces méthodes visent à évaluer le non-usage, et notamment les valeurs d'existence et de legs. La principale critique qui leur est portée est que les consentements à payer représentent plutôt des dons charitables, des choix citoyens etc. plutôt que des valeurs économiques.

De manière générale, au regard des limites de ces méthodes, il faut préciser que les économistes n'ont, de toute façon, jamais accès à la « vraie » valeur.

b) L'agrégation des valeurs des services écosystémiques

La notion de « service » est ancienne ; elle a été initiée en 1977 par Westman (« natural services ») puis systématisée et standardisée par le Millenium Ecosystem Assessment (2005). Plusieurs articles ont signalé depuis la nécessité de « classifications multiples » orientées vers les décisions plutôt qu'une classification d'ensemble.

Quelques remarques sur la notion de « valeur » :

Le calcul de la « valeur totale » des écosystèmes peut conduire à l'obtention d'une valeur supérieure au PIB puisque l'on y intègre des composantes non monétaires. Ce résultat peut susciter des critiques et des questions sur ce qu'est la « valeur totale » de l'économie (cf. rapport de Costanza de 1997 sur les valeurs des écosystèmes mondiaux).

La notion de valeur implique la possibilité de comparer et d'agir. En fonction du degré de dégradation des écosystèmes, les services écosystémiques n'évoluent pas de la même façon (effets de seuil).

Récemment, le rapport Chevassus-au-Louis⁸ met l'accent sur plusieurs points pris en considération pour l'agrégation des valeurs des services écosystémiques. Il repose sur les hypothèses et modalités suivantes :

- l'évaluation des seules valeurs d'usage réel (les autres valeurs, généralement évaluées via les préférences déclarées, ont été écartées car considérées comme faibles méthodologiquement);
- la confirmation de l'importance du non marchand et les conséquences possibles sur la hiérarchie des choix publics;
- l'évaluation de la biodiversité générale, via les services qu'elle rend (non évaluation de la biodiversité « remarquable »);
- une hypothèse de linéarité (non prise en compte des éventuels effets seuil, effets cumulés etc.);
- l'application de la règle d'Hotelling pour les actifs indispensables/irremplaçables;
- la prise en compte du temps.

Des valeurs de référence a minima ont été déterminées sur la base de ces hypothèses, pour les forêts tempérées et les prairies. Le rapport Chevassus-au-Louis préconise de compléter ces valeurs, de les spatialiser et de les étendre à d'autres écosystèmes. En termes de gouvernance, un processus transparent devra permettre de fixer ces valeurs et réguler leur utilisation.

Concernant la spatialisation des valeurs, il souligne que les services sont en général plus ou moins proportionnels à la surface mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que lorsque le nombre d'hectares diminue, leurs valeurs unitaires augmentent (ex : valeur d'existence) ; inversement, certains services diminuent avec la fragmentation de l'espace (ex : services de régulation). Pour passer de la valeur d'un hectare à dix hectares, il ne suffit donc pas toujours de multiplier la valeur par 10.

Concernant la dimension temporelle, il faut noter que l'incertitude et le taux d'actualisation influent sur les valeurs d'option. D'autre part, dans le cas des préférences déclarées, les résultats peuvent être très différents selon les modes de paiement envisagés et en particulier leur échelonnement dans le temps (paiement unique, multiple...).

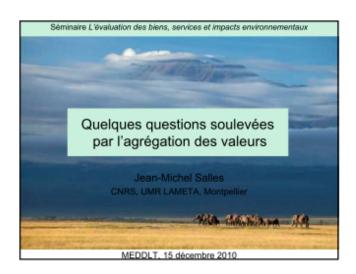
Jean-Michel SALLES attire notre attention sur la notion de seuil. Peu à peu, en tout lieu, nous changeons le monde. Or il existe peut-être un point d'irréversibilité qui pourrait changer tous nos systèmes de valeurs.

Conclusion

Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes (CAS, 2009), rapport du groupe de travail présidé par Bernard Chevassus-au-Louis: http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/04Rapport biodiversite 28avril2009 .pdf

La question de l'agrégation des préférences dans les fonctions de demande sociale est extrêmement complexe. Elle soulève de multiples interrogations : notamment sur l'effet agrégé/structurel des variables explicatives (revenu, culture, age...), l'effet des « engagements » (des parties de la population concernée seront plus attentives à certains aspects de la question...) ainsi que l'effet de la distance entre le lieu de résidence et l'actif évalué sur la base des préférences déclarées. Les réponses obtenues sont donc délicates à extrapoler, d'autant qu'il s'avère difficile d'obtenir des informations sur la structure de la population de référence. On accepte donc souvent un facteur élevé d'incertitude et cette question est généralement peu valorisée dans les revues scientifiques.

Au final, puisque le consentement à payer correspond au montant total, la question de l'agrégation n'est pas si fréquente. Lorsque l'évaluation recourt à des méthodes de préférences déclarées, la vraie question est plutôt celle de la désagrégation des valeurs en fonction des différentes motivations et problématiques.





Quelles valeurs s'agit-il d'agréger ?

Valeurs de quoi ?

- Des valeurs instrumentales (la finalité est le bien-être)
- Elles ne portent donc pas sur des objets
- Mais sur des changements dans leurs caractéristiques et disponibilité
- On évalue les conséquences de changements ou de choix
- Pourquoi agréger ?
 - Parce que les différentes « raisons économiques » de faire ou ne pas faire quelque chose prennent tout leur sens dans une perspective coûts-avantages qui implique l'agrégation (numéraire unique)
 - Parce qu'une liste partielle conduirait à un jugement biaisé

'to say that we should not do valuation of ecosystems is to deny the reality that we already do, always have and cannot avoid doing so in the future' (Costanza et al., 1998).

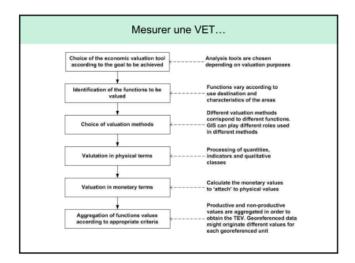
La question de l'incommensurabilité "We didn't have time to pick would have spent." (New Yorker cartoon.)

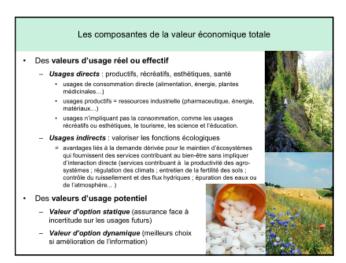
La question de l'incommensurabilité

- "The issue of 'incommensurables' grew to be the single issue in CBA, and it remains so today" (Pearce, 2000)
- C'es le débat sur le conception « forte » de la durabilité
- La question de l'incommensurabilité est liée à la monétarisation :
 - « Certaines valeurs ne peuvent être mesurées en termes monétaires »
 - « La mesure en termes monétaires entraîne la corrosion de certaines valeurs »
- « On ne sais pas vraiment ce que mesurent les valeurs issues des ACA » Elle a parfois conduit à se focaliser sur les préférences lexicographiques
- Mais, comment arbitrer dans des situations de conflits entre les principes déontologiques ? Comment justifier dans les choix coméliens ?
- La réalité apporte cependant des éléments de défense de la commensurabilité monétaire
 - Les préférences déclarées ou, mieux, révélées par des choix montrent que les sujets font des trade-offs
 - La monnale est un numéraire parmi d'autres, il est à la fois pratique et raisonnablement "neutre"

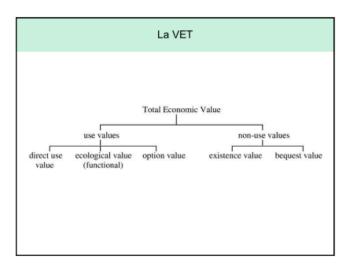
La Valeur Économique Totale (VET)

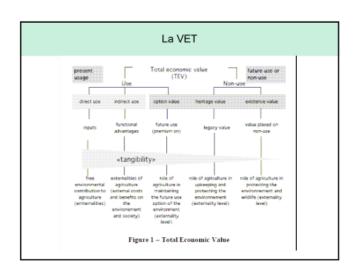
- Une longue maturation :
 - Inspirée par J. Krutilla, "Conservation reconsidered" (AER, 1967)
 - Proposée par l'École de Londres (Pearce & Turner; 1989)
- La valeur Économique Totale apparaît en économie de l'environnement comme une agrégation des valeurs :
 - La valeur d'usage direct est liée à un usage effectif reposant l'interaction directe de l'agent avec l'actif (ressource, récréatif.
 - La valeur d'usage indirect liée à un usage effectif n'impliquant pas d'interaction avec l'actif (gestion des flux et des fonctionnalités)
 - Les valeurs d'option qui reflète l'intérêt de préserver des options de choix pour des usages futurs potentiels
 - Les valeurs de non-usage sont relatives à des actifs qui ne seront jamais utilisés (valeur de legs, valeur d'existence...)
- La VET ne reflète pas la " véritable valeur de la nature"
 - la valeur d'usage d'actifs indispensables (oxygène) n'aurait pas de sens (sauf à l'estimer au coût de production de service équivalent)
 - il s'agit d'évaluer des variations marginales de surplus liées des changements identifiés dans la disponibilité (exemple : pour des actifs menacés)

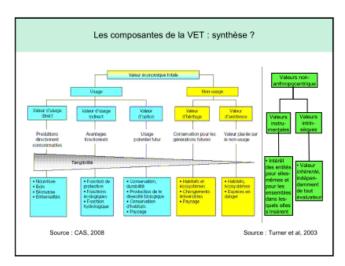












Valeurs de non-usage : des questions ouvertes

- · Depuis leur introduction par J.V. Krutilla (1967), l'interprétation des valeurs d'existence a évolué :
 - depuis un consentement à payer pour préserver sans souci d'usage
 - vers l'expression de formes d'altruisme (ou de "stewardship")
- Valeurs d'usage et valeurs intrinsèques
 - > Une évaluation anthropocentrée ou anthropogène ?
- Des valeurs économiques ou la recherche d'une satisfaction morale ? (Kahneman et Knetsch, 1992)
- Les agents économiques sont-ils des consommateurs altruistes ou des citoyens engagés ? (A. Sen, 1979 ; M. Sagoff, 2004)
- Les préférences existent-elles pour tous les actifs a priori, ou les agents les découvrent-ils à l'occasion de la révélation des menaces, dans le contexte même de la mise en œuvre des méthodes d'évaluation (Plott, 1996)

Ces multiples interrogations tendent à faire considérer l'agrégation des différentes valeurs au sein de la VET avec discernement et prudence

De multiples méthodes... aux objectifs différents

- Les méthodes basées sur des coûts (restauration, remplacement...) ne se situent pas dans une perspective coût-avantage, mais coût-efficacité (l'objectif implicite est le maintien de l'existant ou la compensation des pertes)
- Les méthodes basées sur des préférences révélées mesurent a priori des valeurs d'usage effectif, généralement direct ; elles intègrent implicitement les arbitrages, notamment budgétaires, des agents
- Les méthodes basées sur les préférences déclarées sont donc les seules qui permettent d'approcher la VET
 - Quelques études se sont efforcé de distinguer la part des valeurs de non-usage dans les consentements à payer et ont mis en évidence qu'elles pouvaient représenter une part prépondérante (44 + 48% dans Stevens et al. 1992)
 - Certains auteurs ont remis en cause le fait qu'il s'agisse de valeurs économiques, mais plutôt : des choix citoyens ou éthiques, des dons charitables...
 - Mais, les économistes n'ont jamais accès à la « vraie » valeur et, pour discuter ces points, il faudrait pouvoir les confronter à des approches alternatives
- Les résultats obtenus par des méthodes différentes ne sont donc pas directement comparables/commensurables et leur agrégation (si l'on mesurait, par exemple, des valeurs d'usage par des préférences révélées et de non-usage par des préférences déclarées) est, au mieux, délicate

Évaluation par les services écosystémiques

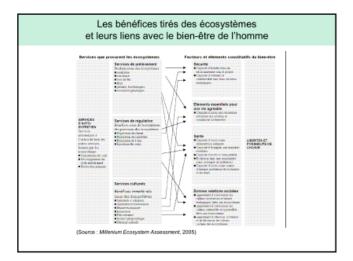
- · Une notion ancienne (Westman, 1977) (et avant sous d'autres noms)
- Dont la notoriété a été accélérée par une étude provocatrice : "The value of the world ecosystem and natural capital" (Costanza et al, 1997)
- Systématisée et standardisée par le Millenium Ecosystem Assessment

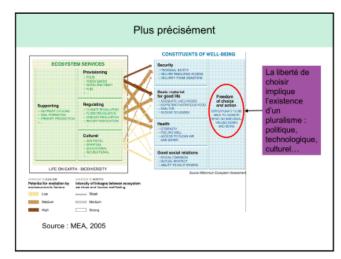


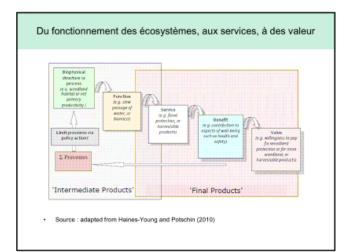
Plusieurs articles ont souligné depuis que des « classifications multiples », orientées vers les décisions, pouvaient être nécessaires

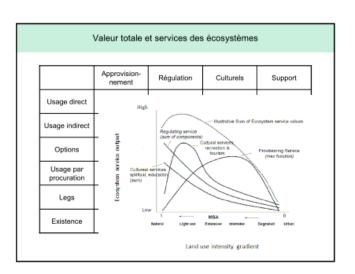
Calculer la valeur totale des écosystèmes : est-ce bien raisonnable ?

	Approvision- nement	Régulation	Culturels	Valeur Totale
Écosystème 1				
Écosystème 2				
Écosystème 3				
Écosystème N				
Aire totale				33 000 G\$?









L'agrégation des valeurs des services dans le Rapport du CAS (Chevassus-au-Louis et al., 2009)

Services	Valeur proposée	
Services de prélèvement - bois - autres produits forestiers (hors gibier)	75 € (75 à 160 €) 10 à 15 €	
Services de régulation - fixation carbone - stockage carbone - autres gaz atmosphériques	115 € 414 € (207 à 414 €) Non évaluée	
- eau (quantité annuelle) - eau (régulation des débits) - eau (qualité) - protection (érosion, crues) - biodiversité - autres services de régulation (santé, etc.)	0 € Non évaluée 90 € Non évaluée Non évaluée directement Non évaluée	
Services culturels - promenades (hors cueillette et chasse) - chasse - autres services culturels	200 € (0 à 1 000 €) 55-69 € Non évaluée	
TOTAL (minmax.)**	env. 970 € 500 à plus de 2 000 €	

- 1) Il ne s'agit que de valeurs d'usage réel (les autres valeurs, ainsi que les trava (les autres valeurs, ainsi que les travaux basés sur des préférences déclarées ont été largement écartés)
- 2) Confirmation de l'importance des services non-marchands (notamment de régulation) et conséquences possibles sur la hiérarchie des choix publics
- 2) Il s'agit de valeurs « de références » :
- Qui devront être « spatialisées » (paramétrées en fonction de variables localisées)
- Qui doivent être situées dans une perspective temporelle (si ce type d'écosystème ou de service est menacé de raréfaction, de disparition...)
- 3) Importance de procédures permanentes transparentes et légitimes pour fixer ces valeurs et réguler leur utilisation

Dimension temporelle de l'agrégation

- Ajouter des valeurs qui se réaliseront à des moments différents dans le futur suppose :
 - De les prévoir : quelle évolution des prix relatifs
 - De les transformer en leur valeur présente ou actualisée
- Prévoir les valeurs futures dépend au moins
 - De l'évolution des actifs concernés
 - De l'évolution de leurs conditions d'usage (et non-usage) qui dépend de l'évolution du contexte et, notamment, de sa « rareté »
- · L'utilisation d'un taux d'actualisation n'est qu'une solution pratique
- L'incertitude donne une grande importance à des valeurs d'option
- Pour des actifs irremplaçables (et indispensables ?), la règle d'Hotelling (prix relatif croissant au rythme du taux d'actualisation) pourrait s'appliquer. Attention!!! Pourrait conduire à des valeurs in(dé)finies...
- Les méthodes basées sur des préférences déclarées doivent expliciter si :
 - Il s'agit d'un paiement unique ou d'un paiement annue
 - En fait, souvent, on propose un paiement forfaitaire étalé sur 5 ans pour éviter un « choc financier » (discutable)

Dimension spatiale : agréger sur des territoires

- Les différentes services (et valeurs) ne sont en général pas directement additifs en unités de surface :
 - Certains peuvent être corrélés à des surfaces (stockage du C, épuration...) ;
 - Mais d'autres le sont assez peu (gestion de flux, dérangement...)...
 - Ou pas du tout (valeurs d'existence ? services culturels, spirituels..
- L'évaluation doit, si possible, porter sur les impacts d'un projet :
 - Elle peut difficilement être reconstruite à partir de valeurs unitaires La question de la connectivité des espaces est ici primordiale
- La question se pose différemment pour les méta-analyses
 - C'était l'une des motivations de la distinction entre biodiversité « ordinaire » et « remarquable » dans le Rapport Chevassus
- Attention! Hectare après hectare, le monde change irréversiblement et on ne sait pas toujours où est le seuil d'une irréversibilité vraiment coûteuse
 - > Les valeurs peuvent donc être logiquement faibles (résilience des écosystèmes et des systèmes sociaux), aussi longtemps qu'on se situe loin d'un effondrement

Dimension sociale

- La question de l'agrégation des préférences dans des fonctions de demande sociale est peut être la plus complexe !
- Elle est souvent mal traitée dans les travaux d'évaluation « scientifique » :
 - Il peut être difficile d'obtenir des informations sur la structure de la population de référence
 - Cette question est peu valorisée dans les revues scientifiques
- · Elle soulève pourtant de multiples interrogations :
 - Effet agrégé/structurel des variables explicatives (revenu, culture, age…)
 - Effets des « engagements » (des parties de la population concernée seront plus attentives à certains aspects de la question...)
 - Effet de la distance « lieu de résidence actif évalué » (sur préférences
- Ces questions sont de mieux en mieux traitées dans des approches novatrices : délibérative, favorisant la construction des préférences

Conclusion

- · La question de l'agrégation se pose finalement pas si souvent dans le cadre de la VET :
 - Les consentements à payer répondent à la question globalement (sous réserve que le vecteur de paiement soit pertinent)
 - Le problème peut être, au contraire, de désagréger un CAP en fonction de diverses motivations (et ce n'est pas simple)
- · La question de l'agrégation se pose clairement pour les services écosystémiques :
 - Par type de services
 - Dans l'espace, le long d'un itinéraire...
 - Dans le temps (quels scénario globaux d'évolution des services)
 - Dans la société, entre « stakeholders »
- · L'enjeu central est sans doute de toujours penser la question de l'agrégation dans une perspective décisionnelle claire



Bernard DE CAEVEL - Ingénieur chimiste, fondateur et directeur de RDC Environnement, bureau d'études et de conseil spécialisé dans les études complexes dans les problématiques de développement durable (analyses de cycle de vie, analyses coût-efficacité, études d'incidence, etc.). Il est un est donc un praticien de l'analyse économique dans un contexte de prise de décision et développe l'utilisation de la monétarisation dans son activité.

Monétarisation des impacts environnementaux et agrégation

L'objectif des décideurs (publics ou privés) est, selon la théorie économique classique, de « maximiser le bien-être ». Cela soulève plusieurs questions :

- De qui mesure-t-on le « bien-être » ? Celui des français ? Celui des humains ? Celui des vivants?
- Accorde-t-on une priorité à notre génération ? À nos proches ?
- Sur la population, doit-on raisonner en bien-être moyen? En bien-être total?
- Entre les différents états du monde futur possibles, doit-on raisonner « statistiquement » ? Doit-on prendre en compte au contraire l'aversion au risque ?

Il est nécessaire de bien exprimer les différentes hypothèses qui sont faites dans la modélisation économique. Par exemple, dans la méthode proposée par le bureau RDC Environnement, la quantification du bien-être se fait en euro : un euro de bien-être correspond au bien-être supplémentaire apporté par un euro de revenu supplémentaire pour un « français moyen ». La contre-partie est claire et assumée : les animaux et les non-résidents ne sont pas considérés, il n'y a pas d'aversion au risque, etc.

Bernard DE CAEVEL approfondit la question de l'analyse de cycle de vie (ACV). Quatre approches sont utilisées :

- agrégation physique. Cette approche est la plus utilisée, notamment la méthode « ReCiPe ». Globalement, il y a peu de différences avec une démarche de monétarisation, excepté que l'on s'arrête avant la dernière étape d'agrégation monétaire. Recipe 2008 décrit trois « end-points » (impacts finaux) : humain, ressources naturelles, nature/biodiversité;
- évaluation d'experts avec des « mid-points » (impacts intermédiaires), comme l'acidification des océans, le changement climatique, ou avec des end-points. Une pondération des différents impacts est ensuite choisie pour agréger. Celle-ci repose sur des choix subjectifs;
- « distance-to-target » (distance à l'objectif). Avec cette méthode, utilisée notamment en Suisse, la pondération correspond à un ratio entre les émissions totales d'un gaz et les objectifs d'émissions à terme. Or les objectifs ne sont pas nécessairement proportionnels aux impacts et de nombreux impacts ne sont pas soumis à des objectifs. Cette méthode reste

intéressante pour évaluer les effets de seuil, quand on ne dispose pas de modèle de comportement;

monétarisation.

C'est à cette dernière méthode que l'on s'intéresse ici. Cette méthode est assez mal acceptée et peu stabilisée (les résultats obtenus peuvent être différents voire contradictoires selon les hypothèses retenues). Toutefois, elle est largement utilisée. Les grandes entreprises sont nombreuses à demander des ACB, bien qu'elles communiquent peu sur ces travaux. Bernard DE CAEVEL souligne que la monnaie est l'unité d'agrégation par essence, ce qui lui fait préférer la monétarisation. Elle permet l'« objectivité » d'un bout à l'autre de l'étude et rend possible l'additivité avec les effets non environnementaux.

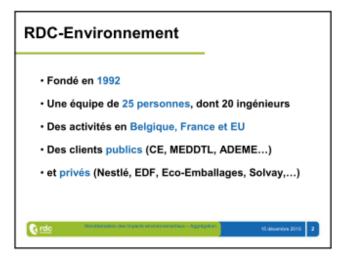
La méthode se heurte néanmoins à un certain nombre de difficultés :

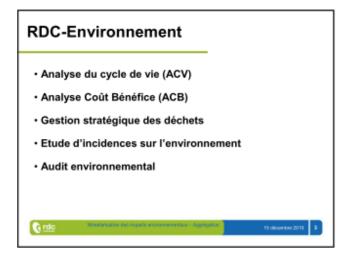
- difficulté de modélisation ;
- effet de seuil, de non proportionnalité ;
- risque de double comptage ;
- corrélation entre les décisions.

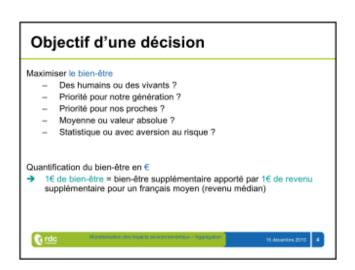
La monétarisation est sensible à de nombreux paramètres. Elle est très utile comme « filtre » pour isoler les éléments les plus pertinents pour les décideurs, mais il vaut mieux ne pas tenter d'obtenir une valeur unique finale.

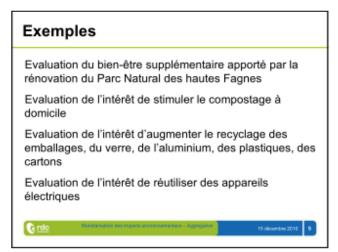
A partir de quelques valeurs clés, les décideurs peuvent ensuite prendre en compte les éléments filtrés ainsi que les paramètres non pris en compte (limites intrinsèques du modèle, acceptabilité sociale, cohérence avec d'autres décisions, effets des politiques indirectes, etc.).

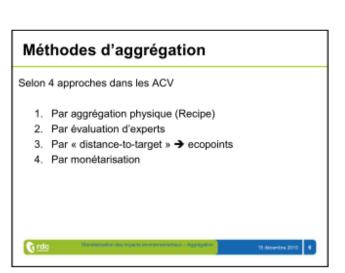


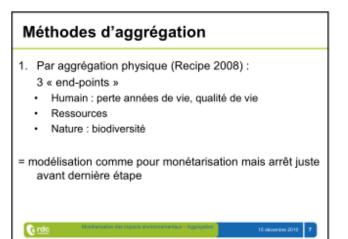


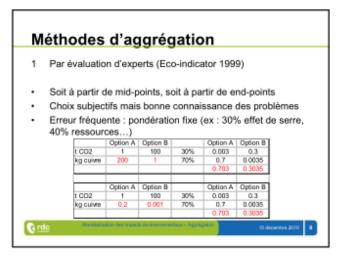


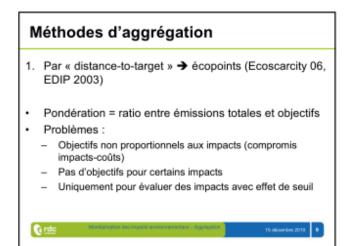


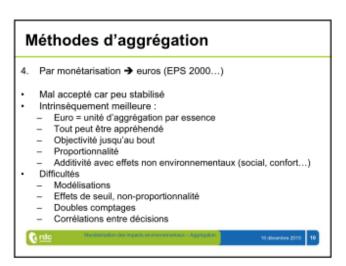


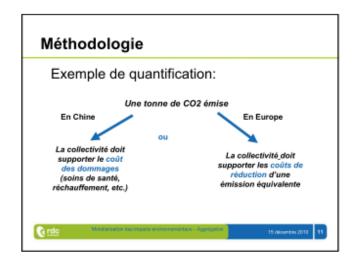


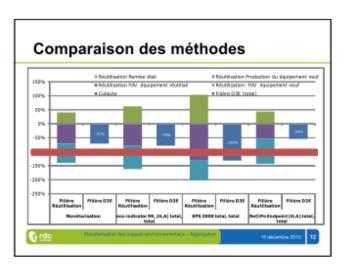










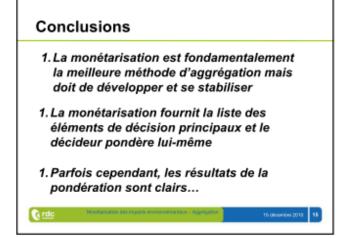


Utilisation de la monétarisation

- Comptabilise des effets divers
 - Environnement
 - Social (emploi, qualité de l'emploi)
 - Bien être lié à l'utilisation de produits
- Est sensible à de nombreux paramètres
- → Sert de filtre pour les décideurs, qui ne tiennent compte que des éléments pertinents (ex : éléments qui contribuent pour min 1% ou 3% aux impacts totaux)



Utilisation de la monétarisation Le décideur prend en compte : Les éléments filtrés Les paramètres non pris en compte dans les modélisations : Limites intrinsèques (ex : capacité d'évaluation prospective) Acceptation sociale Cohérence avec autres décisions Effets politiques indirects (créer une crise pour avoir décision Préférences fondamentales Aversion au risque (nucléaire) 1 chinois = 1 français ?





DÉBAT - Atelier 2

- Michel BADRÉ 9: L'économie propose de nombreuses méthodes de monétarisation ; cepen-Q7. dant, le monde des praticiens apparaît disjoint de ces réflexions académiques. Les études d'impact des grands projets (tels que le Grand Paris ou le SNIT) n'ont pas recours à ces méthodes : seul un court paragraphe est généralement consacré à la monétarisation des impacts environnementaux, et ce malgré des valeurs de référence. Dès lors, comment mettre au regard les impacts environnementaux avec les coûts d'investissements ? Comment les valoriser économiquement ? Jean-Michel SALLES: Le calcul économique se porte mal de nos jours ; il existe des moyens plus efficaces pour influencer les décisions sans passer par des calculs compliqués. In fine, même si l'on choisit des outils économiques, les analyses doivent être désagrégées pour s'insérer dans le débat.
- Jean-Luc PEYRON 10 : Les valeurs de référence du CAS laissent planer de l'ambiguïté du coté Q8. des praticiens. En l'état, ces valeurs de référence moyennes renseignent assez peu sur la facon dont devrait être gérée une forêt par exemple. Harold LEVREL: En effet, les valeurs de référence du CAS ne sont actuellement pas utilisées dans le processus de décision ; cela tient à ce que la VET empêche la négociation : dès lors qu'il n'y a qu'une valeur totale unique, il suffit de maximiser les analyses coûts-bénéfices sans passer par la discussion. Il semble plus intéressant de travailler sur des valeurs désagrégées, par service notamment, pour permettre le débat dans le processus décisionnel.
- Luc MAUCHAMP ¹¹: Le danger de l'agrégation réside dans le fait qu'on ne peut agréger que 09. ce que l'on connaît, ce qui ne représente donc qu'un pourcentage du total, sans tenir compte, entre autres, de l'économie cachée. Il est donc nécessaire de faire preuve d'une grande honnêteté intellectuelle dans la présentation des résultats. Jean-Michel SALLES: Si on connaissait le pourcentage représenté, on saurait tout calculer. En effet, le besoin d'honnêteté intellectuelle est certain et consiste à caractériser, quand c'est possible, ce qu'on ne sait quantifier. Les valeurs de référence constituent, certes, un danger mais c'est ce qui avait été demandé au CAS. Ces valeurs se calculent sur la base d'espaces moyens. Ces valeurs en disent long sur les modes de vie de nos sociétés actuelles : la forêt par exemple possède une double fonctionnalité : usage récréatif mais également de production, qui sont tous deux à préserver. De la même façon, pourquoi dépenser des fortunes pour Internet alors que l'agriculture a du mal à subsister. L'évaluation révèle les tendances de la société.

Ingénieur agronome, inspecteur de l'Environnement, vice-président du conseil Général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)

¹⁰ Ingénieur-chercheur en économie forestière (INRA), directeur du GIP Ecofor.

¹¹ Ingénieur agronome, chef du projet « Observatoire national de la biodiversité » au MEDDTL

- Olivier BOMMELAER 12: Le concept de VET est associé à de l'analyse contingente. Or, il faut éviter d'associer une VET à une seule méthode, car celle-ci ne peut pas rendre compte de la complexité des résultats. Bernard DE CAEVEL: Il faut faire attention dans l'extrapolation des résultats. Il est important que les décideurs soient informés des détails de l'agrégation. Il faut également savoir qui va subir les désagréments, de façon à pouvoir dédommager certaines catégories de personnes, même si le projet est globalement bénéfique pour la collectivité.
- Q11. Arthur KATOSSKY 13: Jusqu'ici, la vision est assez statique. Pour évaluer les projets, l'économie doit s'intéresser également aux flux financiers entre les différentes catégories d'acteurs pour les exposer aux décideurs. Harold LEVREL: Il serait probablement plus utile pour les décideurs que l'on reste à une approche désagrégée, service par service. Jean-Michel SALLES : Cela paraît plein de bon sens d'où l'intérêt de partir d'éléments désagrégés. Aujourd'hui, l'évaluation essaye de placer les sujets dans une situation où ils peuvent se constituer leurs préférences. Si l'on veut faire de l'analyse économique, il faut bien essayer d'agréger même si c'est pour désagréger dans un second temps. Le principe ne peut pas être remis en cause, les moyens et les méthodes si.

¹² Chef du bureau « politiques des risques, de l'eau et des déchets » au MEDDTL

¹³ Économiste-statisticien, chargé de mission « monétarisation » au MEDDTL

Atelier 3: « transfert et spatialisation »

Atelier animé par Christophe POUPARD, directeur adjoint de l'Économie des ressources naturelles et des risques.

Évaluer les conséquences socio-environnementales d'une action publique est un travail de grande ampleur, nécessitant un personnel aux compétences variées sur une période généralement longue. Des déplacements sur le terrain sont nécessaires, des enquêtes par sondage sont nécessaires, des concertations avec les experts, les usagers et les décideurs sont nécessaires. L'évaluation est donc une entreprise coûteuse.

D'un autre côté, une évaluation socio-environnementale répond souvent à des cahiers des charges similaires, et les économistes en charge de ces évaluations se demandent de plus en plus souvent comment il serait possible d'utiliser le résultat d'une étude précédente pour celle en cours, autrement dit comment il serait possible de transférer les grandeurs entre deux études. Cet enjeu a bien été perçu par les créateurs de la base de données environnementale EVRI, pour ne citer qu'eux.

La question peut être déclinée selon quatre aspects : la qualité des études, la disponibilité des études et de l'information à leur sujet, la similarité des contextes locaux et l'efficacité de la méthode de transfert.

Julien HARDELIN – Économiste, agronome, chargé de mission « Forêts et Océans » au Commissariat général du développement durable.

Le transfert de valeurs : définitions, principes

Le terme de transfert vient des termes latins trans et ferro, et peut se traduire littéralement par « porter au-delà ». Il s'agit d'une démarche scientifique visant à appliquer à un système des informations relatives à d'autres systèmes. Face à une forte demande pour l'analyse monétaire mais avec un budget limité, autant capitaliser les études antérieures! Historiquement, les premières réflexions apparaissent dans les années 1980 pour se développer récemment. Parmi les récents développements, un numéro spécial d'Ecological Economics en 2006.

En dehors de la monétarisation de l'environnement, des transferts de valeurs sont fréquemment utilisées. Par exemple des élasticités prix, des valeurs d'aversion au risques ou des valeurs du temps peuvent être utilisées dans des évaluations économiques alors qu'elles ont été estimées sur d'autres données.

On distingue plusieurs pratiques de transfert par ordre de complexité : sans ajustement, c'est-à-dire sans tenir compte des caractéristiques spécifiques de l'objet d'étude ; avec ajustement, c'est-à-dire en tenant compte de caractéristiques propres de l'objet d'étude ; et par transfert de modèle, auquel cas on ne transfère pas directement des valeurs mais des modèles calibrés sur d'autres sites. On oppose généralement au transfert le dire d'expert, jugé plus subjectif. Idéalement, il faudrait contrôler les multiples facteurs de variations d'un site à l'autre : caractéristiques physiques, socioéconomiques, date de l'estimation, existence de substituts, etc.

En pratique, quelle est la validité du transfert ? Les résultats sont ambigus et les modèles économétriques de méta-analyse trop peu fiables. Contrairement aux suppositions, il n'y a pas de supériorité manifeste du transfert de modèle ! Bien plus, un transfert avec ajustement sur dire d'expert amène généralement de meilleurs prédictions.

La bonne qualité d'un transfert de valeur dépend bien sûr de la qualité des études primaires, c'està-dire des études réalisées sur les sites à partir desquels on compte transférer une valeur. La pertinence d'effectuer un transfert plutôt qu'une étude spécifique dépend de la précision nécessaire (et donc de l'utilisation future des résultats).



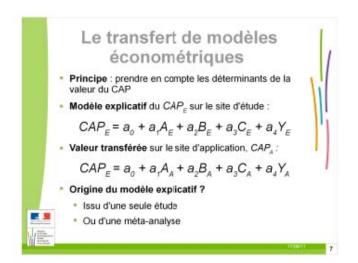


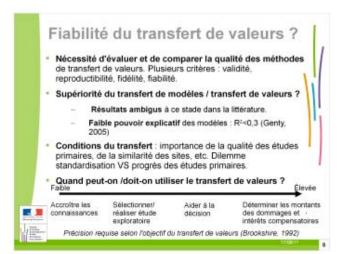












Patrick POINT - directeur de recherche au CNRS, directeur du programme « Environnement, Bien-être et Développement » au sein du GREThA (UMR 5113, Université Montesquieu-Bordeaux IV), membre du conseil scientifique du CEMAGREF et de l'IFRE-MER. Ses recherches concernent notamment les méthodes d'évaluation économique du patrimoine naturel, la valeur des services écosystémiques et la mesure des dommages environnementaux.

Quelques difficultés du recours au transfert de valeur

Remarque préliminaire : tous les défauts des méthodes abordées dans la matinée sont décuplés par le transfert. Ceci dit, l'outil est incontournable : il y a des « transferts » dans chaque étude car on ne peut jamais tout contrôler. D'où le développement d'une littérature conséquente, avec des appréciations nuancées.

La pratique du transfert peut être classée, comme dit précédemment, selon une échelle de complexité ou de raffinement. Conceptuellement, on s'attend à ce que les modèles les plus complexes donnent les meilleurs résultats avec dans l'ordre croissant de complexité le transfert d'une valeur « guide », le transfert d'une valeur ponctuelle, d'une valeur ponctuelle ajustée, d'une tendance centrale (médiane, moyenne), d'une fonction et enfin le recours à une méta-analyse. Malheureusement, les évaluations empiriques ne confirment pas cette intuition.

Quelle est la marche à suivre pour réaliser un transfert ?

- Définir les caractéristiques du site et les objectifs visés.
- Identifier les études qui apportent des informations (similitude avec le site, qualité des études, similitude des caractères socio-économiques)
- Choisir l'unité du transfert. Quelle unité pour le transfert : Site entier ? Par ménage ? Par surface ? Par mètre-linéaire ? Par espèce ? Par spécimen ? Par volume ? Par débit ? Ce n'est pas sans poser de problèmes : par exemple une unité de surface est-elle pertinente pour évaluer la biodiversité ? Cela pourrait paraître naturel, mais c'est généralement faux, en particulier quand il s'agit d'un écotone, où le linéaire paraît plus important. Vient ensuite le problème du dénombrement des unités autrement dit de la définition du périmètre d'étude : dans le cas d'une valeur par ménage, à quels ménages l'appliquer pour obtenir une valeur totale ? Dans le cas d'une valeur par unité de longueur, à quelle portion de l'écotone l'appliquer?
- Sélectionner les meilleurs critères possibles pour ajuster.

L'appréciation de la qualité du transfert s'effectue à l'aune de plusieurs critères : la validité (cohérence des résultats, confrontation avec des évaluations directes), la reproductibilité et la fidélité c'est-à-dire la précision des résultats. Un transfert sera jugé fiable s'il est à la fois valide et fidèle.

Deux applications sont ensuite proposées. La première est un exemple de transfert de valeur unitaire. La pertinence d'une telle méthode nécessite une grande attention quant à la qualité et au contenu de l'étude source utilisée. La deuxième application proposée donne l'exemple d'une utilisation d'une méta-analyse. Là encore l'examen des études sur lesquelles sera calibrée l'analyse est primordial notamment concernant la compatibilité des variables utilisées pour les différentes études. Il ne faut par ailleurs pas oublier que les différentes études utilisées pour calibrer la métaanalyse n'ont pas été chacune tirées au sort et que néanmoins une méta-analyse suppose une forte dispersion des études sources.

Pour conclure, un certain nombre de recommandations peuvent être exprimées. Il faut prendre grand soin des échelles spatiales et des problèmes de complémentarité ou d'antagonisme entre services que l'on cherche à évaluer conjointement ainsi que les effets de réseau entre sites. Concernant la part d'incertitude, que ce soit sur la mesure des services eux-même ou sur les bénéficiaires de ces services, des méthodes de simulations devraient être mises en œuvre (Monte Carlo).

Pour aller plus loin, il faudrait approfondir la question du transfert selon deux axes de recherche : Le transfert ajoute-t-il de l'incertitude à l'incertitude pré-existante des méthodes monétaires? Cette incertitude finale est-elle quantifiable ? Est-elle suffisamment faible pour éclairer les choix du décideur?



Séminaire Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux

Paris, Grande Arche de la Défense 15 décembre 2010

Quelques difficultés du recours au transfert de valeur

> Patrick POINT Directeur de recherche au CNRS

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113





I. Principes et types de transfert

1.1. Un outil incontournable

GRETHA

Raréfaction des ressources, dégradation de la qualité de l'environnement, atteintes de plus en plus marquées aux écosystèmes, convergent pour justifier la prise en compte explicite des coûts et des bénéfices environnementaux dans les processus de décision.

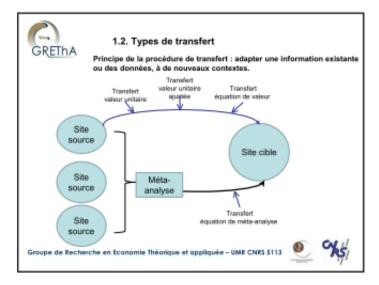
>Le caractère non-marchand des services délivrés par les écosystèmes impose le recours à des méthodes d'évaluation monétaire. Or ces méthodes sont complexes et coûteuses à mettre en œuvre.

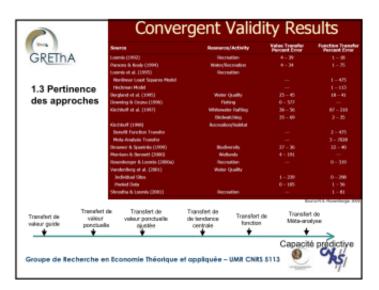
L'idée de transférer les résultats obtenus sur un ou plusieurs sites d'étude vers un site cible s'est rapidement faite jour soutenue par le souci de d'efficacité dans la prise de décision et de limitation des coûts d'investigation.

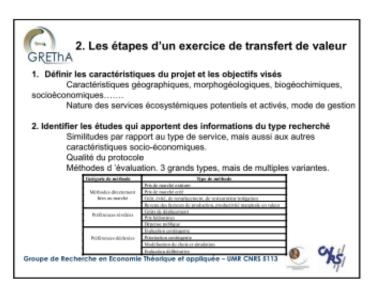
>L'examen de la très conséquente littérature consacrée au transfert de valeur conduit à des appréciations nuancées et a des incitations à poursuivre les efforts conceptuels et empiriques dans le domaine.

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113











3. Les données recherchées s'expriment-elles dans la bonne unité, ou faut-il les ajuster à une unité plus satisfaisante?

- -Valeur par ménage usage actif, usage passif
- -Valeur par unité de surface, par unité linéaire, par unité d'espèce, par unité de volume, par unité de débit....
- >Problèmes : valeurs par ménage.

Pour passer à une unité de normalisation, il faut calculer une valeur totale, donc règler l'épineux problème de la population concernée (extension du marché).

>Nombre de mêta-analyse se référent à une valeur ramenée à une unité physique pour faciliter le rapprochement entre des valeurs obtenues avec des méthodes différentes (cf prix hédonistes/MEC).

≻Risque de biais d'unité ex surface/linéaire pour la biodiversité en zone d'écotone

4. Sélectionner une estimation ponctuelle, ou un ensemble de valeurs qui apparaissent comme le ou les meilleurs estimateurs possibles.

upe de Recherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113



GRETHA

3. Critères de sélection des études

- > Pertinence scientifique
 - Procédure de collecte des données
 - -Méthodologie empirique
 - Consistance théorique
 - Techniques statistiques
- > Pertinence par rapport au site cible
 - -Type de variation de service -Niveau initial du service

 - Caractéristiques du site
 - -Durée des impacts
 - Caractéristiques socio-économique de la population
 - concernée
 - -Droits de propriété

- ➤ Pertinence pratique -Définition des variables -Traitement des substituts
 - -Taux de participation

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113





4. Critères d'appréciation de la qualité du transfert GRETHA

4.1. Les critères

La validité

Validité interne : cohérence des résultats

Validité externe : confrontation entre estimateur direct et estimateur par transfert La reproductibilité

La même base de donnée conduit-elle aux même résultats?

La fidélité

Mesure fidèle si les estimations sont précises. Les erreurs de transfert sont elles proches les unes des autres.

La fiabilité

Un transfert sera fiable s'il est valide et fidèle. La méthode peut être non valide, mais fidèle La méthode peut être valide, mais non fidèle

4.2. Analyse de l'erreur de transfert

Validité liée à l'espérance de l'erreur Fidélité liée à la variance de l'erreur

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113







5. Transfert de valeur unitaire

Exemple : La contribution de Van Vuueren et Roy

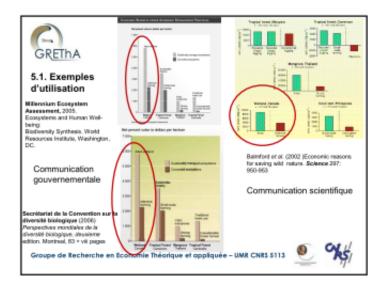
« Private and social returns from wetland preservation versus those from wetland conversion to agriculture. » Ecological Economics, 8 (1993) 289-305

(EVRI) Réf 98105-201820 date approbation 1998

Exemple de pseudo-transfert. Résultats très cités.









5.2. Cadre et méthode

Objet : Confrontation des gains nets de la conversion agricole ou de la protection d'une zone humide : la rive Est du lac St Clare (Ontario) Analyse pour trois type de marais : 20 ha endigués, 150ha endigués, 300ha non endigués.

Projet drainage. Hypothèses sur la durée du projet, la vétusté du matériel et des digues, sur les coûts de maintenance, sur le prix des produits agricoles et leur évolution.

Conservation, Bénéfices ; pêche de loisir, chasse au gibier d'eau, piégeage.

Mise en œuvre :

Fortes limites, notamment pour l'évaluation des bénéfices de conservation Méthode : coûts de déplacement.

Echantillonnage : 41 enquêtés pour la chasse et 44 pour la pêche Modèle log-log une seule variable exogène : le coût de déplacement Pas de substitut, pas de caractéristiques socio-éco des zones d'origine Transfert de données d'origine à partir de la fréquentation d'un site voisin. Hypothèse sur l'impact. Disparition totale des activités récréatives sur les zones drainées et 60% sur les zones périphériques.

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113







5.3. Les résultats

8 6 d	Bénét	ice social net (8 canadien	1985)
Surface de marais	Préservation.	Agriculture	Différence
20 ha endigués	6968	2662	4306
150 ha endigués	6027	5187	840
300 ha non endigads	4435	-536	4971

Utilisation sur la base d'un calcul de moyenne

*Draining freshwater marshes in one of Canada's most productive agricultural areas yielded net private benefits in large part because of substantial drainage subsidies. However, the accial benefits of retaining wetlands arising from sustainable hunting, angling, and trapping greatly exceeded agricultural gains. ed, TEV was on average \$5,800 per hectare, compared with quently, for all three marsh types con \$2,400 per hectare for converted wetlands" MEA 2005.

Remarque

La caractéristique d'endiquement qui joue un rôle important dans les estimations et qui laisse entrevoir des effets d'échelle est totalement ignorée. Une progression linéaire du gain Net ferait apparaître un bénéfice net social positif pour le drainage à des fins agricoles de 180 ha

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113







Le transfert avec un méta-modèle

Exemple: La contribution de Brander L.M., Florax R., Vermaat J.E.

« The empirics of wetland valuation: a comprehensive summary and a metaanalysis of the littérature » Environmental & Resource Economics (2006) 33, 223-250

(EVRI) Réf 05214-142116 date approbation 2005

Schuyt K., Brander L. « The economic values of the world wetlands » Living Waters 2004 WWF, Gland, 31p.

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113







6.1. Le cadre d'analyse et le méta-modèle

➤ Examen des travaux empiriques d'évaluation monétaire des zones humides depuis 1980. Valeurs rapprochées du type de marais, de la surface, des services délivrés et des méthodes d'évaluation.

➤ Corpus de 191 études dont 80 contiennent l'information minimale requise pour élaborer un méta-modèle. 215 observation de valeur peuvent être obtenues en évitant les doubles comptes. Les études portent sur 25 pays.

> Modèle

$$\ln(y) = \alpha + \beta_x X_a + \beta_y X_y + \beta_e X_c + u$$

Variable dépendante= y valeur par ha en \$ 1995 Variables explicatives regroupées en trois ensembles :

X, les caractéristiques de l'étude (méthode, type de valeur)

X_o les caractéristiques physiques et géographiques

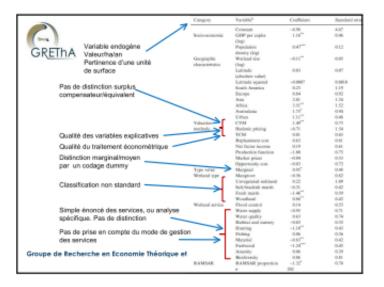
X, les caractéristiques socio-économiques

Valeur moyenne d'un ha 2800\$/an, valeur médiane 150\$/an.

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113









Attention valeurs médianescf Etude Ministère...

6.2. Les résultats

Des résultats intéressants par les perspectives qu'ils offrent plus q par leur valeur calculée....

Westland Function	Vikelian Wetland Igonomic Value	HPFP Feature
	(LSS perhectate per year, 2000)	
Flowd Control	464	404
Recreational Fishing	374	598
Amenity Reposition	40	-81
Water Filtering	288	28
Biodinessity	214	298
Biblist Nesety	20	199
Recognitional Hunting	123	119
Water Supply	45	- 42
Materials	41	- 22
Parl wood	34	10

Et d'autres plus troublants.....

"Using the same estimates of economic values from the 89 wetland case studies found in the literature nay attempt an extrapolation to the economic value of other wetlands around the

"To do this we carried out a 'value transfer', which involved the prediction of the value of a wetland. an the knowledge of its physical and soc oeconomic charact

The total economic value of 63 million hectares of wetland' around the world is estimated at \$3.4 billion per year".

Ce qui donnerait une valeur moyenne de 54\$/ha/an, contre 2800\$ annoncé

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée - UMR CNRS 5113







6.3. Limites à considérer

Limites spécifiques du méta-modèle

H1 L'hypothèse de base du méta-modèle est l'existence d'une fonction d'évaluation sous-jacente dont les études de référence sont des tirages aléatoires indépendants.

Hypothèse discutable du fait de l'existence de biais de sélection : choix des sites, biais de publication...

Les tirages ne sont probablement pas indépendants du fait de la référence systématique à certaines études et certains chercheurs. Pour autant, la validité et la pertinence des transferts dépendent de la robustesse et de la stabilité de la fonction de méta-évaluation.

Rappel de limites pour toutes les méthodes de transfert :

H2 La multi dimensionnalité des caractéristiques des sites peut être ramenée à une dimension prix

H3 les valeurs sont stables dans le temps où varient d'une façon telle qu'elle peut être prise en compte par un indice de prix déflateur.

Groupe de Recherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113





7. Précautions et recommandations

GRETHA
7.1. Fonctionnalités et services rendus sur les sites de référence.

> Vérification précise de la mobilisation effective des fonctionnalités Ex valeur d'épuration. Y-a-t-il une pollution à traiter

>Evaluation des services

Combiner approche globale et approche désagrégée Les modèles multi-attributs offrent un potentiel à mobiliser. Le mêta-modèle permettrait de faire émerger de valeurs par service autrement qu'avec des codages en dummy variables.

>Porter l'attention sur les relations de complémentarité de substituabilité ou d'antagonisme entre les services, et sur les non-linéarités.

7.2. Calcul des valeurs

Encourager la production de valeurs totales ce qui évite d'être confronté à des valeurs moyennes et des valeurs marginales.

d'usage actif et d'usage passif. Groupe de Récherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113





GRETHA 7.3. Normalisation de certaines types d'information

cf. nomenclatures de zones humides...)

7.4. Attention particulière aux échelles spatiales

Insertion d'un site cible dans un réseau (trame verte, bleue) Externalités de site (amont-aval et autres...) Sites complémentaires ou substituts Zone d'influence

7.5. Prise en compte de l'incertitude.

Incertitude sur les bénéficiaires des services, sur leur localisation sur leurs caractéristiques socio-économiques. Incertitude sur les mesures de valeur monétaire incertitude sur les changements attendus dans les services écosystémiques.

Développer des Simulations de Monte Carlo.

2 questions à maîtriser :

> Quelle incertitude additionnelle est introduite par le transfert par rapport à l'incertitude inhérente à toute évaluation non marchande?

➤Quelle est l'incertitude acceptable dans la préparation d'une décision? (Réponse très liée au cas et à son contexte).

e de Recherche en Economie Théorique et appliquée – UMR CNRS 5113







Fin de l'exposé





Stéphanie AULONG - Chercheur et ingénieure en économie de l'environnement, au service « Eau » du BRGM. Elle est impliquée dans plusieurs projets de recherche européens ou en partenariat avec les Agences de l'Eau, concernant l'analyse économique de programmes de mesures de gestion de l'eau et l'évaluation des bénéfices environnementaux.

Le transfert de bénéfices : Application à des cours d'eau du bassin RMC.

Le transfert de bénéfices représente un grand atout pour évaluer un grand nombre de sites similaires, comme cela peut être le cas pour les masses d'eau de surface. Stéphanie AULONG mène des recherches sur la base de cinq évaluations contingentes réalisées sur des sites similaires, deux cours d'eau du bassin Rhin-Meuse (Bouvade, Bruche) et trois cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée-Corse (Arc, Giffre, Turdine). Ces cinq sites sont « communs », les sites emblématiques ou exceptionnels ayant été volontairement exclus.

En termes qualitatifs et avant de s'investir dans les tentatives de transfert, il faut remarquer que trois sites (Bouvade, Bruche, Turdine) apparaissent fortement similaires [diapo 8]: type de cours d'eau (codé 6), état (médiocre), variation (atteinte du bon état), régime (pluvial), débit (faible). Par ailleurs, les questionnaires d'évaluations contingente en bassin RMC sont identiques et très proches de ceux utilisés en bassin RM. Malgré quelques particularités démographiques [diapo 9], les 5 sites sont largement « comparables ».

Un article de Bateman et al. (2009) montre que lorsque les sites sont similaires, le transfert brut est plus efficace que le transfert de fonction, c'est-à-dire que les écarts entre valeur prédite et valeur observée seront en moyenne plus faibles. Réciproquement, si les sites sont dissemblables, le transfert de fonction est plus efficace. Si Bateman et al. disent vrai, il y a donc de fortes chances que le transfert brut soit plus efficace entre les sites Bouvade, Bruche et Turdine, et qu'il soit en revanche moins performant pour prédire les consentements à payer pour les autres sites.

Stéphanie AULONG applique une démarche jackknife: en laissant un des cinq sites « en-dehors », il est possible de faire une prédiction du consentement à payer moyen à partir des quatre autres et d'une spécification particulière de la fonction de transfert [diapos 11 à 19]. On peut ainsi calculer, à cing reprises, un écart entre la valeur obtenue par évaluation contingente et la valeur prédite par transfert du consentement à payer estimé sur les autres sites. Cet écart est présenté ici sous forme d'« erreur », c'est-à-dire exprimé en pourcentage de variation à partir de la valeur « observée » par l'évaluation contingente. Différentes spécifications de la fonction de transfert produisent différents niveaux d'erreur.

Remarque : la fonction de transfert est ici ajustée par régression sur les consentements à payer de toutes les réponses sur tous les sites, contrairement aux fonctions de transfert habituelles qui utilisent des consentements à payer moyens, avec un consentement à payer par site. En effet, les chercheurs n'ont généralement pas accès aux données individuelles. Dans cette étude, avec seulement quatre sites, il n'aurait pas été possible de « régresser » sur des données moyennes.

Quand un des cinq sites est laissé « en-dehors », c'est l'ensemble des individus interrogés sur ce site qui sont exclus. L'erreur calculée est une « erreur de moyenne » : différence entre le consentement à payer moyen observé et le consentement à payer moyen estimé par la fonction de transfert. Cette comparaison pourrait d'ailleurs se faire sur d'autres caractéristiques statistiques de la distribution des consentements à payer (médiane, quartiles, etc.).

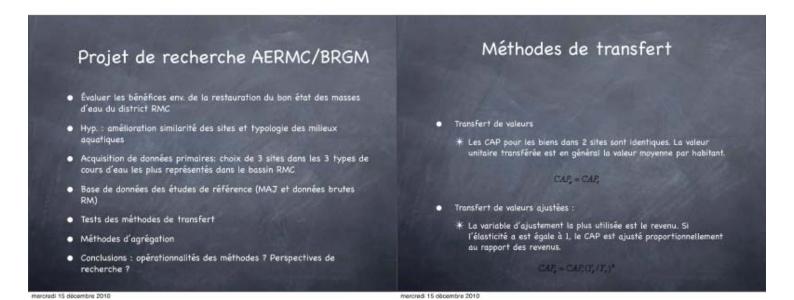
Enseignements

- L'effet questionnaire est très fort : les trois sites qui possèdent exactement les mêmes questionnaires « transfèrent » très bien entre eux, et même mieux que les sites similaires entre eux. Cela est dommageable au transfert puisque les estimations de consentement à payer devraient être le plus possible être indépendantes de la « contingence » de la forme du questionnaire.
- L'erreur de moyennes avec certes des questionnaires proches et des sites semblables est faible quelles que soient les méthodes de transfert.
- Le transfert de bénéfices est meilleur avec prise en compte des « vrais zéros ». Les « faux zéros » sont des personnes qui ont un consentement à payer mais qui refusent de se prêter au jeu, pour de « mauvaises » raisons. Par exemple, elles sont hostiles par principe à l'augmentation des taxes, ou au contraire préfèrent que toute augmentation des prélèvements passe par l'impôt sur le revenu. Les « faux zéros » devraient être remplacés par des valeurs imputées statistiquement et les « vrais zéros » pris tels quels. Dans la pratique, on simplifie souvent l'analyse en excluant tous les zéros. Stéphanie AULONG montre que cette pratique a un réel impact sur le transfert, qui est alors moins efficace (au sens où l'erreur est plus grande).
- La prise en compte de tous les sites diminue l'erreur. On aurait pu supposer au contraire qu'avec les trois sites similaires, il aurait mieux valu ajuster la fonction de transfert sur deux sites pour prédire le troisième, et que les deux autres sites, dissemblables, n'apporteraient qu'un « bruit » c'est à dire augmenterait l'incertitude sans apporter d'information. Il n'en est rien : l'ajustement sur quatre sites, même dissemblables, est meilleur que l'ajustement sur deux, mêmes ressemblants.
- Avec seulement quelques variables « économiques » (revenu, âge, présence de substituts, etc - par opposition aux variables « de modélisation »), la prédiction est très bonne, alors même que la significativité des modèles statistiques est désastreuse.
- Les transferts de fonctions donnent de bons résultats, mais pas meilleurs que le transfert brut pour des sites similaires, alors même que les fonctions calculées ici sont très fines puisque « 1 observation = 1 personne » quand on a souvent « 1 observation = 1 site ».
- Le transfert de fonction semble limiter l'effet questionnaire.

Selon Stéphanie AULONG, la recherche devrait donc se pencher plus avant sur la caractérisation de la similarité entre sites et sur les effets de questionnaire.









	araison (Hydrolo	es	Sec. 16.		iraison cioécoi	des sit nomie	es				
		Hydrolo	gie			Cours d'eau	Turdine	Arc	Giffre	Bouvade	Bruche
		STATE OF THE PARTY	12 11			Nb répondants	526	683	701	226	238
						Distance habitation					
Annual Control of the		2150	20000110	***************************************		Substitut			0.99		
Cours d'eau	Turdine	Δrc	Giffre	Bouvade	Bruche	Revenu du foyer (€/ mois)		3457			
						Age					
						Urtiain		82 %			
						Femme					
						Usager				54 %	63 %
						BV cours d'eau					
			18.7			Riverain (<500m)					
Debis (Mark)			10.7			Communes du Syndicat					
						Education > BAC+2		52 %			
	1 250	1000	M TO W		1000	Vitici >2/3 vie					
						No enfants					
mercredi 15 décembre 2010	11					mercredi 15 décembre 2010					

	Compa	raison CAP	des site	es		Les hypothèses à vérifier
Cours d'eau	Turdine	Arc	Giffre	Bouvade	Bruche	
aux de réponse	10.16	6.75	10.2%	9.9%	10.2%	Si la dissimilarité des sites augmente les erreurs de
Accepte de payer					48.%	transfert, alors intérêt de réaliser une typologie des sites.
	24.7%				6.7%	o Lorsque les sites sont similaires, le transfert de valeurs
Refus de protestation					42 %	brutes est plus efficaces (lissages des différences) (Bateman et al., 2009).
CAP moyen observé positif (Can)					11.0	Lorsque les sites sont dissimilaires, le transfert de fonction
CAP moyen observé avec vrais zéros(€/an)					10.2:	est plus apte à prendre en compte les différences entres sites (Bateman et al., 2009).
CAP moyen prédit positif (/an)					574	 L'optimisation statistique des modèles doit être abandonnée
CAP moyen prédit avec vrais zéros - Tobit (€/an)					5.83	lorsque ceux-ci sont utilisés pour du transfert. Le choix des variables est orienté par la théorie économique
CAP moyen predit avec reinsertion protest - Heckman (© an)					7.62 (videp.)	(facteurs influençant les préférences (Bateman et al., 2009).

CAPAO transfert valeur brute	Turdine	Arc	Gittre	Bouvade	Bruche	CAPAD transfert valeur brute	Turdine	Arc	Gittre	Bouvade	Bruche
Observé	25.2	29.1	25.1	11.6	11.2	Observé	25.2	29.1	25.1	11.6	11.2
Driver	14.47	18.85	18	5.74	A12	Printe	16.67	tr.85	18	5.74	6.12
						Spirification Iki				16.67	
Erreur (/obs)		-50 %	-42.76	25 %	29 %	Erreur (/obs)		-50 %	-42 %	25 %	29 %
Errour (/pråd)		-24 %	-20 %	152 %	136 %	Erreur (/préd)		-24 M	-20 %	152 %	134 %
						Specification 181					
Erreur (/obs)	-25 %		9.%	62 %	68 %	Erreur (/obs)	-25 X		9 %	62 %	68 %
Erreur (/préd)	30 %		5 N	220 %	208 %	TO COL	AS N P	10110	-41-	220 %	200.8
							S la V	que	21101	man	60
Erreur (/obs)	-29 %	-38 %		55 %	61 %	Erreur (/obs)	-29 %	-38 %		55 %	61 %
Erreur (/préd)	24 %	-4 %		215 N	194 %	Erreur (/préd)	24 %	-4.%		215 %	194.%
						Spaniscon titl					
Freuir (Johs)	-77 %	_80 %	-77 %		-49 %	Freuer (John)	-77 %	-80 %	J77 %	1	-49 %
Erreur (/pred)	-60 %	-69 %	-68 %		-6 %	Erreur (/préd)	-60 %	-69 %	-65 %		-6 %
						Specification (it)					
Errour (/abs)	76 K	79 %	76 %	47 %		Errour (/ahs)	76 K	79 %	76 %	47 %	
Erreur (/prēd)	-58 %	-67 %	-66 %	-7 %		Erreur (/préd)	-58 %	-67 %	-66 %	-7 X	

CAP>=0 transfert valeur brute	Turdine	Arc	Giffre	Bowade	Bruche	CAP>O transfert de fonction	Turdine	Arc	Giffre	Bouvade	Bruche
						Observé	45.2	29.1	25.1	11.0	11.2
=> erreurs le	s plus fall	bles en tr	onsfert de	e waterars		Prédit	14.47	18.85	18	5.74	6,12
						Spécification Sulles pooled	Ph a variable	es non disponib	les en source	Secondaine	7,42
Erreur (/préd)	10 %	-41 %	-25 %	37 %	43 %	Erreur (/préd)	13 %	-26 %	-24 %	-8 %	21.%
						Splittlication 3 sites pooled (type A)	8.67			11.50	7.51
Erreur (/préd)	-18 %			17 %	-15 %	Erreur (/préd)	-62 %			95 %	23 %
date the in- court 1 (the)						Medite th. 650 court 3 siles pooled	16.20	14.61	16.91	TO SALES	
Erneur (/prêd)	10 %	-57 %	-43 %			(type A)					
Modelle the est long						Erreur (/préd)	12 %	-22 %	-6 %		
Erreur (/préd)	12 %	-54 %	-38 %			Modile In its long 1 sites popled (type A)					
Modelle His Booklang						Erreur (/préd)	7 %	-24 %	-7%		
Erreur (/préd)	10 %	-49 %	-42 %	26 %	72%	Mobile In 65 long					
TOTAL PROPERTY.				10000		Erreur (/préd)	-30 %	-38 %	-34 %	-96 %	85 %

Commission of the commission	CAP>O transfert de fanction	Turdine	Anc	Giffre	Bouvade	Bruche	CAP>=0 transfert de fonction	Turdine	Arc	Giffre	Bouvade	Bruche
13.04 13.09 13.09 13.09 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.00 13.0							HO Bateman vérifiée: su				nsfert n'est po	s meilleure
MAIS le transfert de fonction de CAP>=0 permet d'éliminer l'effet «question de l'appending l'appendi	5 sites pooled					-	toujours plus efficace q	ue le transf	ert de valeur	s brutes; il s	emblerait cett	and the second
Sulfest pooled (type 6) S.57 HO Seteman Verifies; pds 11.10 7.51 Sulfest pooled (type 6) 8.22 C.55		13.76	-20 %	-24 %	-5 %	2136	The state of the state of the state of	and the same of				
Errour (/prid) -62 % -62 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63 % -63		5.57			(11)10	7.51	State of the Control		CAP>=0 pern	net d'élimine		tionnaire».
Modelle In. E20 14.61 16.91 16.91 16.91 16.91 Erreur (fpried) 2 % -49 % -53 %		-62 %			95 %	23 %	Errour (/práct)	-3R %			-H %	-22 %
Errour (/pridd) 12 % -22 % -05 %	Modèle In Eco ourt I silve pooled	16.20	14.61	16.91								
Accided to the long 3 to the pooled (type 6) 3.81 4.53 5.40 3.81 18.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 19.00 1							Erreur (/préd)	2 %	-49 %	-53 %		
		12.8	-22 %	ON.								
Erneur (/pridd) 7 % -24 % -7 % Models th. 6cc long 6.00 6.54 6.78 3.97 Models in 6cc long 10.51 11.67 11.60 11.27 11.35				16.00			Erreur (/préd)	-47 %	-60 %	-02 %		
Modelle In: 807 long 10.51 11.67 11.50 11.27 11.35		7 %	-24 %	-7%								
57907 (PPRE) -17 % -41 % -44 % -32 %		10.51	11.67	11.80			2000	17 W	11.00	11.9	4.0	-23 %
Erreut (/préd) -20 % -36 % -34 % -96 % 65 %		-20 %	~38 %	-34 %	-96 %	85 %	Errour (/pred)	-17 %	-41.75	-44.30	-32 %	-23%

Conclusion

- Enjeux de travailler sur les critères de similarité: permettrait d'utiliser le transfert de valeurs brutes avec moins de risque d'erreur.
- Enjeux de travailler sur une homogénéisation des questionnaires d'EC: intérêt des modèles de panel.

Julien HARDELIN – Économiste, agronome, chargé de mission « Forêts et Océans » au Commissariat général du développement durable.

La spatialisation des services écosystémiques forestiers ?

Les réflexions du CGDD sur ce sujet s'inscrivent dans la suite des recommandations du rapport Chevassus-au-Louis (L'approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, 2009) concernant la spatialisation. Une étude préliminaire a été menée, qui porte sur le service le plus étudié par l'équipe du rapport, les forêts. Deux services ont été particulièrement étudiés sous l'angle de la spatialisation : la séquestration (stock de carbone) et la fixation (flux de carbone) ; le support aux activités récréatives.

Séquestration et fixation de carbone

Il est aujourd'hui possible d'aller plus loin que le rapport Chevassus-au-Louis. Dupouay et al. ont réalisé une cartographie du carbone en forêt en 1999, et Arrouays et al. (1999) une cartographie du carbone stocké dans les sols. Même si le changement de méthode du recensement forestier de l'IFN en 2004 a empêché reproduire ces travaux pour les années récentes, ceux-ci pourront être effectués à l'issue du premier cycle complet de recensement. Les données existent dès à présent au niveau des inter-régions forestières.

Activités récréatives

Il existe très peu d'études disponibles à l'échelle française, au niveau national comme au niveau local. Il ne peut donc pas y avoir de méta-analyse à l'échelle du pays, les données primaires étant trop rares. En revanche, Garcia & Jacob (2010) utilisent une enquête nationale de 2001 et la méthode des coûts de déplacement pour établir des valeurs monétaires de la récréation dans les inter-régions, ce qui offre une nouvelle possibilité de mettre à jour les travaux du CAS.

Zandersen & Tol (2009) mènent une méta-analyse sur 26 études de coûts de déplacement, dans 9 pays européens, et Barrion & Loureiro (2010) sur 35 études d'évaluation contingente. Une analyse plus géographique a été également menée en Wallonie par Colson et al. (2009). De telles études pourraient judicieusement être menées en France.

Références :

Arrouays, D., Deslais, W., Daroussin, J., Balesdent, J., Gailland, J., Dupoucy, J.L., Nys, C., Badeau V., Belkacem, S. 1999. « Stocks de carbone dans les sols de France : quelles estimations? » C.R. Acad Agric. Fr 85. 278-292.

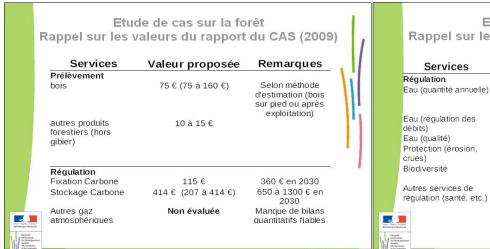
Barrioa, M. and Loureiro, M.L., « A meta-analysis of contingent valuation forest studies », Ecological Economics, Volume 69, Issue 5, 15 March 2010, Pages 1023-1030

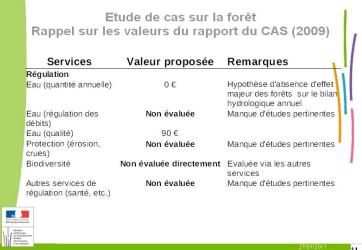
Colson, V., Garcia, S., Rondeux, J., Lejeune, P., 2009, « Map and determinants of woodlands visiting in Wallonia », Urban Forestry & Urban Greening, Volume 9, Issue 2, 2010, Pages 83-91

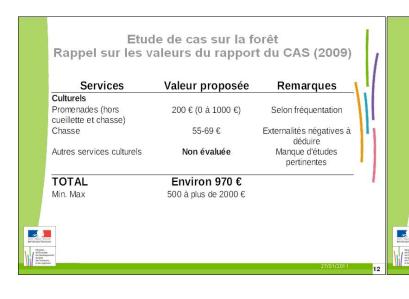
Dupouey, J.L., Siguand, G., Bateau, V., Thimonier, A., Dhole, J.F., Nepveu, G., Bergé, L. Augusto, L., Belkacem, S., Nys, C. 1999. « Stocks et flux de carbone dans les forêts françaises. » C.R. Acad. Agric. Fr 85. 293-310.

Garcia, S., Jacob, J., Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement, 91 (1), 43-71, « La valeur récréative de la forêt en France : une approche par les coûts de déplacement »

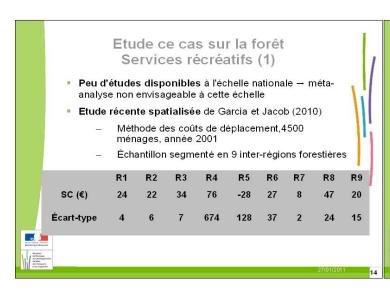
Zandersen, M., Tol, R.S.J., 2009, « A Meta-analysis of Forest Recreation Values in Europe », Journal of Forest Economics







Etude ce cas sur la forêt Service de stockage-fixation du carbone Valeur du service = prix (carbone)*quantité (carbone), soit en stock soit en fixation. Stockage/fixation du carbone dans les parties aériennes. Facteurs explicatifs : essence, sylviculture, type de peuplement, etc. C = V(IFN) * Den * FEB * FER * Car où C : carbone (tC): Den : infradensité du bois. FEB : facteur d'expansion des branches, FER : facteur d'expansion des racines; Car : taux de carbone moyen. Carbone immobilisé/fixé dans les sols. Facteurs explicatifs: types de sols, essences, climat, etc. A ce stade, spatialisation envisageable à l'échelle des interrégions forestières.



Etude ce cas sur la forêt Services récréatifs (2) Pour aller plus loin? Identification et analyse des variables explicatives de la valeur récréative des forêts par les méta-analyses récentes : Zandersen et Tol (2009), sur les coûts de transport. Europe, 26 études, 9 pays; Barrio et Loureiro (2010), sur les études d'évaluation contingente. Monde, 35 études, 101 observations. Cartographie de la demande et de l'offre récréative : Exemple de l'étude de Colson et al. en Wallonie (2010) - I

DÉBAT – Atelier 3

- Q12. Thierry TACHEIX 14: Pour les méta-analyses qui utilisent des études réalisées dans plusieurs pays, comment agrège-t-on les valeurs monétaires, puisqu'elles sont exprimées en différentes unités ? Patrick POINT : On travaille en parité de pouvoir d'achat.
- Q13. Arthur KATOSSKY 15: Ne serait-il pas pertinent de travailler sur des méthodes de transfert basées sur une étude spécifique fruste ? Autrement dit les transferts ne seraient-ils pas plus efficaces s'ils reposaient sur quelques informations supplémentaires recueillies sur le site (enquête auprès d'une dizaine de personnes par exemple) ? Patrick POINT : C'est une approche possible. On peut également imaginer des approches bayésiennes : un a priori et une confrontation avec les résultats.
- Q14. Michel DE LARA 16: Le transfert de valeur est un paradoxe, il reflète l'idée que l'on est pas prêt à payer pour étudier les milieux par des études spécifiques ce qui révèle déjà un faible consentement à payer pour l'Environnement. Mesure-t-on bien l'enjeu qu'il y a à se lancer dans ces évaluations ? Patrick POINT : L'efficacité est au centre de l'analyse économique. Il est donc normal de se préoccuper de l'intérêt d'une étude. Le transfert permet de peser les enjeux, ce qui n'interdit pas ensuite si besoin d'aller plus loin avec une étude spécifique. Christine LAGA-RENNE 17: Le transfert peut permettre de s'adapter à la rapidité des demandes. Il n'y a pas toujours le temps d'effectuer des études spécifiques.
- Q15. Jean-Luc PEYRON¹⁸: La variation des valeurs des services écosystémiques est importante, que ce soit dans l'espace ou dans le temps. Une étude en panel permettrait de comprendre les évolutions dans le temps et notamment les interactions entre services. Dans le cas des forêts par exemple il n'est pas évident de comprendre le lien entre activités récréatives et exploitation forestière, qui ne sont pas nécessairement antagonistes. Julien HARDELIN: Le temps est effectivement une dimension à examiner.

¹⁴ Maître de conférence à l'université de Limoges, chercheur au CRIDEAU (UMR 6062). Il est expert en économie de l'environnement auprès du réseau de l'institut de l'Énergie et de l'Environnement (IEPF) de l'organisation internationale de la Francophonie (OIF).

¹⁵ Cf. intervantion p.27.

¹⁶ Chercheur et enseignant en mathématique appliquées à la gestion des ressources naturelles, directeur de l'unité « Optimisation et systèmes » au CERMICS (École de Ponts - ParisTech, Université Paris-Est).

¹⁷ Économiste-statisticienne, sous-directrice « de l'économie, des ressources naturelles et des risques » au MEDDTL.

¹⁸ Cf. intervention p.26.

Atelier 4: « actualisation et prix relatifs »

Atelier animé par Vincent MARCUS, chef du bureau de la Fiscalité et des Instruments économiques pour l'Environnement.

Au cours de la première décennie des années 2000, le taux d'actualisation a fait l'objet de débats considérables dans le champ de l'économie de l'environnement (débat Stern/Nordhaus). Les problèmes d'environnement étant le plus souvent caractérisés par des coûts immédiats et des bénéfices éloignés dans le temps, le choix du taux d'actualisation s'avère en effet un paramètre déterminant de l'analyse coûts-bénéfices des politiques environnementales.

Le choix du taux d'actualisation est tout sauf un exercice trivial, car il fait intervenir les prévisions sur la croissance future, l'incertitude, et des considérations de bien-être intergénérationnel. Ce double contenu prospectif et éthique du taux d'actualisation rend par nature son calibrage délicat.

Outre ces difficultés, il s'avère que les prix relatifs des biens environnementaux, c'est-à-dire le contenu de la croissance, peuvent jouer un rôle tout aussi fondamental que le taux d'actualisation dans l'analyse coûts-bénéfices. Dans un monde où les biens environnementaux se raréfient et sont imparfaitement substituables, le rôle du taux d'actualisation dans les choix de long terme se trouve contrebalancé (Sterner, 2007). Cependant, à l'instar du taux d'actualisation lui-même, l'évolution des prix relatifs reste un exercice prospectif qui demande d'identifier de façon fine les biens environnementaux concernés et d'envisager des scénarios caractérisés par une forte incertitude, le plus souvent non probabilisable.

Luc BAUMSTRAK - Économiste, maître de conférence à l'université Lumière - Lyon II, chercheur au laboratoire d'Économie des transports (LET), membre de centre d'Analyse stratégique (CAS). Ses recherches concernent l'économie des transports et de la santé.

La cohérence des prix de référence des valeurs environnementales

Les évaluations environnementales s'appuient nécessairement sur des valeurs de référence, comme le prix de la tonne de carbone. La puissance publique a contribué à déterminer ces valeurs, en organisant des travaux de synthèse sur différents sujets, associant de nombreux acteurs (administration, recherche, etc.) : les rapports Boiteux (1994 et 2001) sur les coûts des nuisances, Lebègue (2005) sur la révision du taux d'actualisation, Quinet (2008) sur la valeur du carbone, Chevassus-au-Louis (2009) sur la valeur de la biodiversité. Le rapport Gollier sur l'introduction systématique du risque, qui doit paraître sous peu, participe de cette démarche.

Ces travaux ne présentent toutefois pas une cohérence parfaite, pour plusieurs raisons. En premier lieu, ils ne relèvent pas uniquement d'une approche scientifique. Certains choix nécessaires échappent en effet à la science mais ressortent plutôt du champ politique ou moral. Il en est ainsi du taux de préférence pour le présent, qui conditionne en partie la valeur du taux d'actualisation. En second lieu, même si une évaluation purement scientifique était réalisable, l'évolution des connaissances scientifiques et du contexte (évaluation des ressources naturelles, par exemple) expliquerait des résultats différents. Au final, et dans un souci de cohérence, il serait utile de conduire un exercice de réconciliation des valeurs de référence dans le domaine de l'environnement.

Le rapport Lebèque a révisé sensiblement les valeurs recommandées du taux d'actualisation, de 8 % à 4 %. Cette différence est importante : un flux à 50 ans voit son poids multiplié par 7 ! Ces travaux reposent notamment sur une analyse économique des déterminants du taux d'actualisation. En environnement certain, et sous certaines hypothèse de modélisation, le taux d'actualisation s'exprime sous la forme :

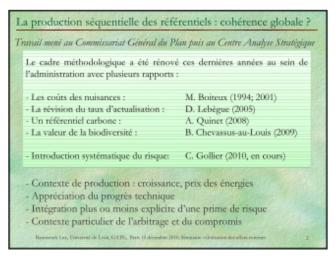
$$d + g.m$$

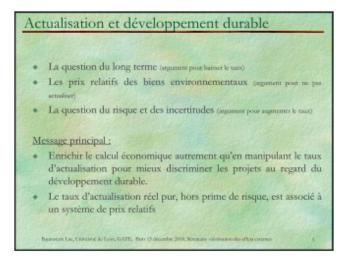
où d est le taux de préférence pour le présent (valeur retenue : 1 %) et l'effet richesse est le produit de deux termes : g, l'élasticité de l'utilité marginale de la consommation (valeur retenue : 2) et m, le taux de croissance réelle de la consommation (valeur retenue : 2 %).

Le taux d'actualisation cible s'élèverait donc à 5 %. Néanmoins, la prise en compte de l'incertitude sur la croissance économique transite par une double modulation du taux d'actualisation : une diminution instantanée, de 5 % à 4 %, et progressive. L'incertitude croissant avec le temps, le taux d'actualisation décroît, de 4 % à 30 ans à 2 % à un horizon lointain.

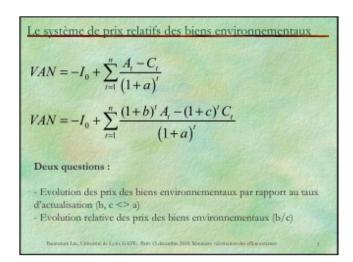
Le choix du taux n'est toutefois pas la seule difficulté de l'actualisation des flux monétaires futurs : la question des prix, et notamment des potentielles divergences des prix des biens environnementaux, revêt une importance particulière.



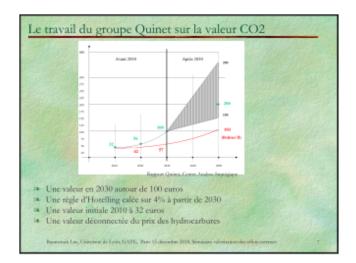


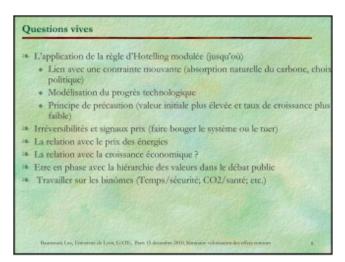






Effets externes	Valeurs € (Date)	Règle d'évolution %/an	Rapport
Carbone	100 €/C (2002)	+3%	Boiteux II
Prix du pétrole	24 €/bl (2002)	+1,4 (2020) 2%	Boiteux II
Bruit	5,22 €/m2 (1996)	Taux de eroissance du PIB	Boiteux II
Valeur Humaine	1,5 M€ (2000)	Consommation des ménages par tête	Boiteux II
Valeur pollution atmosphérique Urbain dense VP	2,9 €/100 veh km (2000)	Augmentation sur la base de l'évolution des dépenses des mérages Réduction de 9,4 % par an	Boiteux II
Valeur du temps urbain Tout motif	7,2 € /h par voyageur (1998)	Consommation des ménages par tête avec une élasticité de 0,7	Boiteux II
Valeur du temps marchandises courantes	0,15 €/t/h (2000)	2/3 de l'évolution du PIB	Boiteux II





Cédric PHILIBERT - Analyste à la division des Énergies renouvelables de l'agence internationale de l'Énergie (AIE), professeur à SciencesPo. Il est l'auteur de plusieurs livres, rapports et articles sur l'économie du réchauffement climatique.

Problématique de l'actualisation dans l'évaluation économique des changements climatiques

L'actualisation consiste à donner une valeur présente à des coûts et bénéfices futurs. Le choix d'un taux d'actualisation reflète donc un arbitrage entre le bien-être des générations futures et le bienêtre des générations présentes. Cet arbitrage se pose de façon particulièrement aiguë dans le contexte de la lutte contre le changement climatique, caractérisé par des coûts à court terme et des bénéfices à long terme. Il y a donc là un dilemme à résoudre pour la prise en compte adéquate du long terme dans l'analyse coût-bénéfice. Trois solutions sont généralement envisagées :

- utiliser un taux d'actualisation faible de manière à rééquilibrer le bien-être social en faveur des générations futures,
- faire décroître le taux d'actualisation dans le temps,
- prendre en compte la valorisation dynamique des actifs naturels.

Si la tentation est grande de considérer un taux d'actualisation spécifiquement dédié au problème du changement climatique, cette solution n'est pas à privilégier car l'unicité du taux d'actualisation est une condition essentielle de l'allocation efficace des ressources. En outre, dans un contexte de croissance économique, un taux d'actualisation faible reviendrait à enrichir les générations futures, plus riches, au détriment des générations présentes, plus pauvres (« Robin des bois sur la tête », selon le mot de Baumol).

Plusieurs arguments justifient un taux d'actualisation décroissant dans le temps. D'abord un taux réduit pour le long terme résout une incohérence logique qui résulterait d'un écart trop important entre le taux d'actualisation et le taux de croissance. Rabl propose ainsi un taux d'actualisation conventionnel pour une période courte (30 ans), puis un taux réduit pour les générations suivantes. Alternativement, Sterner suppose l'existence de limites physiques de la planète, qui réduirait la croissance à long terme, et par conséquent le taux d'actualisation. Weitzmann estime cet argument pessimiste, car il méconnait l'inventivité humaine, source de progrès techniques. Celui-ci développe un troisième argument en faveur d'un taux décroissant : l'incertitude sur la croissance, qui conduit le taux d'actualisation à tendre vers le plus petit taux envisagé (la croissance la plus faible possible).

Enfin, une troisième manière de s'attaquer au dilemme est de prendre en compte la dynamique de valorisation des actifs naturels. Les exercices de calcul global des coûts du changement climatique qui ignorent l'évolution des prix relatifs des biens environnementaux tendent à sous-estimer les coûts environnementaux. Selon l'école américaine (Krutilla et Fischer), cette prise en compte des prix relatifs se justifie par une rareté croissante des actifs naturels et un consentement à payer croissant avec le revenu pour ces mêmes actifs. Pour l'école française (Marcel Boiteux, Direction de

la Prévision), certains actifs n'étant pas substituables, il conviendrait d'apprécier ceux-ci à un rythme égal au taux d'actualisation. Ceci peut cependant poser un problème logique, le taux de croissance réel (incluant l'internalisation des dommages) tendant vers zéro à long terme. Comme le souligne Eric Neumayer : le problème c'est la substitution, pas l'actualisation.

En conclusion, s'il n'apparaît pas légitime de réduire uniformément le taux d'actualisation, des arguments forts, en particulier la prise en compte de l'incertitude, militent en faveur de sa décroissance à long terme. Ceci, associé à l'intégration de la dynamique de valorisation des actifs naturels, résout en partie le dilemme du long terme dans l'analyse coût-bénéfice. Cependant d'autres défis restent à l'ordre du jour : difficultés d'estimer les coûts de l'érosion de la biodiversité et des écosystèmes, arbitrage entre atténuation du changement climatique et développement économique, etc.



Séminaire Monétarisation du MEDDTL - 15 Dec. 2010

Problématique de l'actualisation dans l'évaluation économique des changements climatiques

Cédric PHILIBERT



Actualisation et changement climatique: le dilemme

- Taux constant: actualisation exponentielle
- Les taux d'actualisation habituels donnent une valeur négligeable au changement climatique (8% sur 100 ans = diviser 2200)
- Un taux d'actualisation faible est synonyme de plus d'investissements pour les générations futures, pourtant a priori plus riches
- Et l'unicité du taux est une condition de l'allocation efficace des ressources



Sortir du dilemme

- Taux faibles, arguments faibles
- Taux décroissants, intérêt croissant
- Valorisation dynamique des actifs naturels
- Application au changement climatique et conclusions

3



Taux faibles, arguments faibles (1)

Préférence pure pour le présent

$$TSPP = \rho + |\theta| \cdot g = 3 + 1.3 = 6\%$$

- Critique éthique de la préférence pure en contexte intergénérationnel
- Mais PPP nulle implique sacrifices de la génération présente, la plus pauvre
- Sacrifices évités par «l'effet-richesse» |θ|.g
- L'élasticité-revenu de l'utilité marginale du revenu est-elle égale à -1? Peut-on la mesurer en contexte interpersonnel, ou en décide-t-on ?



Taux faibles, arguments faibles (2)

La redistribution à l'envers

- Faible taux = « Robin des bois sur la tête »
 - Enrichit les générations les plus riches
 - Critère Rawlsien justifierait thêta infini
- Le changement climatique: une exception?
 - Les dommages dûs aux riches d'aujourd'hui, affecteront les pauvres demain
- Mais le critère efficacité demeure
 - Investissements d'atténuation du changement climatique vs. autres investissements



Taux décroissants (1)

La compensation impossible

- Actualiser suppose réinvestir en continu pour pouvoir compenser les « perdants »
- Si taux actualisation > taux croissance, à terme bénéfice annuel d'un investissement > PIB!
- Solution Rabl : taux d'actualisation usuel pendant 30 ans, puis taux de croissance
 - » problème de cohérence temporelle
 - » repose sur élasticité utilité du revenu égale à -1
 - » compensation impossible si coûts ± PBM, auquel cas croissance et taux d'actualisation chutent



Taux décroissants (3)

L'incertitude sur la croissance

- M. Weitzman (1998)
 - Les états futurs du monde résultant d'une croissance forte sont actualisés à taux fort
 - Le taux utilisé tend donc vers le plus petit taux envisagé (la croissance la plus faible possible)
 - Pas de problème de cohérence temporelle
 - Newell & Pizer (2001): mêmes conclusions
- Encore plus vrai si :
 - taux d'actualisation multiple taux de croissance
 - valorisation dynamique des actifs naturels



La valorisation dynamique des actifs naturels

- École américaine (J.Krutilla, A.Fisher)
 - rareté relative croissante des actifs naturels
 - consentement à payer croît avec revenus
 - rythme de cette appréciation difficile à évaluer
- École française (M. Boiteux, D.P.)
 - valeur actifs non reproductibles ni substituables s'apprécie à rythme égal au taux d'actualisation
 - Impasses logiques, une responsabilité illimitée
 - Nécessité d'une «actualisation effective»

Valorisation dynamique : le cas du changement climatique

- Méthode habituelle sous-estime les coûts
 - estimer les coûts aujourd'hui, projeter dans le futur (2-3%), ramener dans le présent (5-8%)
 - Pas de variations relatives des valeurs
 - Exemple: croissance 2%, actualisation 6%
 - Coût unique: 100 €. Valeur 2050: 269 €, valeur actuelle: 14 €
 - Actifs naturels 50 €, valorisés 5%/an, valeur actuelle 31 \in + 7 \in autres, soit total 38 \in .



Internalisation des dommages: argument pour taux décroissant

- Dommages changement climatique 2% PIB, dont 1% actifs naturels non reproductibles
- Taux de croissance 2%, actualisation 6%
- Après 100 ans, PIB x 7,2, intangibles x 339
- Dommages 47% PIB 2100; internalisation réduit le taux de croissance réel

10



Conclusions 1

- Taux d'actualisation décroît à long terme
 - Incertitudes sur la croissance future, aggravée par les dégâts environnementaux potentiels
- Valorisation dynamique actifs naturels
 - A un taux proche du taux d'actualisation (actualisation effective lente)
 - E. Neumayer: Le problème, c'est la substitution, pas l'actualisation
 - Appartient au paradigme de « soutenabilité faible », mais le renforce

Conclusions 2

- Les coûts à long terme sont dominés par l'érosion des espèces et des écosystèmes
 - Difficulté d'estimation de ces valeurs
 - Analyse coûts bénéfices hors de portée
 - Actualisation légitime des autres dommages
 - L'atténuation du changement climatique ne doit pas entraver le développement économique

12

Publications récentes notables

- Lebègue, D.: 2005, Révision du taux d'actualisation des investissements publics, Commissariat général du Plan
- Philibert, C.: 2006, Discounting the future. In: Pannell DJ. Schilizzi SGM (eds) Economics and the future, Edward Elgar
- Stem, N.: 2007, The Economics of Climate Change, Cambridge University Press.
- Hoel, M. and T. Sterner: 2007, Discounting and relative prices, Climatic Change 84, 265-80
- Sterner, T. and M. Persson: 2008, An even sterner review: Introducing relative prices into the discounting debate, R. Environ Econ Policy 2, 61-76.
- Weitzman, M.: 2010, Risk-Adverse Gamma Discounting, J. Environ Econ Manage, 60: 1-13

Et aussi...

- Philibert, C., 2006, Certainty vs. Ambition, IEA Info paper
- Philibert, C. 2008, Price Caps and Price Floors in Climate Policy - A Quantitative Assessment, IEA Info Paper
- Philibert, C., 2009, Assessing the value of price caps and floors, Climate Policy 9: 612-633
- Les incertitudes sur les coûts de réduction des émissions et la sensibilité climatique de la planète ne justifient pas une approche par les quantités (targets/permis), sauf si les prix du CO2 sont encadrés (plafonds et planchers)
- Encore plus vrai dans une approche économique globale (incertitude sur la valeur présente des dommages)



L'actualisation

- Outil de l'analyse coûts bénéfices
 - Donne une valeur présente à des flux futurs
- Arbitrage entre bien-être présent et futur
 - Lien direct avec le niveau d'investissements
- Reflète la productivité de l'économie et l'impatience (I. Fisher, 1930)
 - Sans taxes ni risques, i=r
 - Impatience reflète préférence pour le présent et perspectives d'un revenu par tête croissant



Taux décroissants (2)

es limites de la planète

- Th. Sterner suppose une capacité de charge
- C = rapport PMB max sur PMB actuel
- hypothèse de croissance logistique
- coefficient d'actualisation n'est plus 1/(1 + r)t mais $r/\{r/c + (r - r/c)(1 + r)t\}$
- par ex., c = 10 dans 250 ans, r = 3%
- valeur actuelle unité dans 20 ans : 0,554 (et non 0,598), dans 250 ans : 0,1(et non 0,0006)
- pas de problème de cohérence temporelle

16

Michel MASSONI - Membre permanent du conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) et coordonnateur du collège Économie et régulation. Spécialiste de la gestion, de la régulation et de la tarification des activités de réseau, il a travaillé par le passé à la direction générale de l'Énergie et des Matières premières (ministère de l'Industrie), à la direction des Transports terrestres (ministère des Transports) et à la direction d'EDF-GDF Services.

Pratique du taux d'actualisation et risque des projets

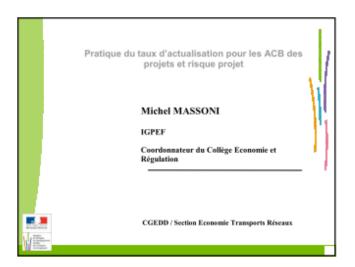
Cet exposé se place dans une optique plus appliquée que les deux précédents : Michel MASSONI relate son expérience de l'actualisation dans le domaine des transports, où l'opportunité d'un projet public est estimée à l'aune de deux outils, complémentaires : le bénéficie socioéconomique (pour la collectivité) et la valeur actualisée nette (critère plus financier).

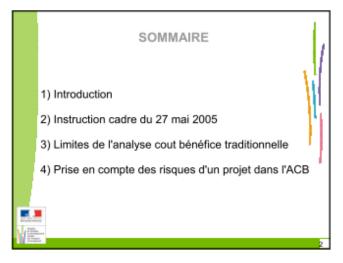
Le bénéfice socioéconomique actualise l'ensemble des flux, monétaires et non monétaires, associés au projet : coût initial, coûts de maintenance, etc. Il intègre l'ensemble des acteurs dans une approche utilitariste, et tient compte, autant que faire se peut, des externalités. À l'inverse, la valeur actualisée nette évalue la rentabilité et le risque du projet, sous un angle financier. Ces exercices sont encadrés par l'instruction-cadre du 27 mai 2005 relatives aux méthodes d'évaluation économique des grands projets d'infrastructure de transport.

L'analyse coût-bénéfice (ACB) traditionnelle présente plusieurs limites, qui ne remettent pas en cause son intérêt pour la décision publique, mais incitent à la précaution, en menant des analyses de robustesse sur les paramètres. Les principales limites sont :

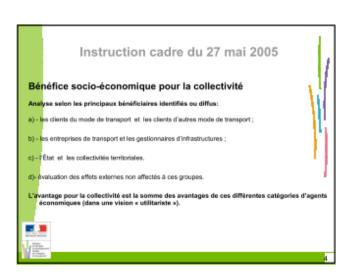
- L'influence de la forme et le paramétrage de la fonction d'utilité sur les résultats : dans quelle mesure une modélisation alternative modifierait-elle les conclusions de l'ACB?
- La prise en compte du risque associé au projet, qui se matérialise par la variance intrinsèque du risque et la covariance entre le risque et la croissance économique ;
- Il est également difficile de réconcilier théorie et observations empiriques sur les marchés financiers concernant le calibrage de la prime de risque (equity premium puzzle).

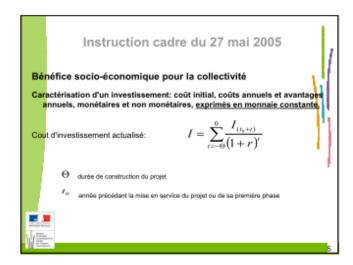
Il est particulièrement délicat de modéliser le risque associé au projet, et alors des techniques de simulation peuvent être utilisées. Ces modèles utilisent trois étapes : la production de trajectoires aléatoires des grandeurs contextuelles, l'évaluation du résultat le long de chaque trajectoire, et l'estimation de la distribution des résultats. La première étape est éminemment complexe car elle nécessite une modélisation des variables influençant le projet. L'exemple du changement climatique illustre la difficulté de cette étape. Ces éléments permettent une appréciation prudente des conclusions de l'ACB.

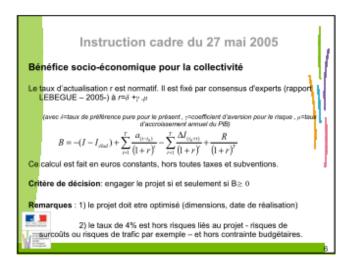




INTRODUCTION Outil d'aide à la décision : convient-il ou non de réalise un projet d'investissement public? Le bilan Cout - Bénéfice d'un tel projet doit s'apprécier sur une longue durée → importance de l'actualisation Du point de vue collectif (« bénéfice socioéconomique») Du point de vue financier (« valeur actualisée nette »)







Instruction cadre du 27 mai 2005

Analyser la rentabilité financière et les impacts sur les finances publiques

Sauf projet sans redevance ou taxe spécifique, il faut analyser la rentabilité financière et le risque financier de l'opérateur potentiel ou pressenti.

Objectif: apprécier la faisabilité financière du projet compte tenu

- a) des principaux aléas et des contributions publiques éventuellement envisagé pour la construction et l'exploitation de l'ouvrage,
- b) des recettes provenant des utilisateurs
- c) des implications pour les finances publiques dans un souci de bonne gestion de l'argent public et de respect des contraintes budgétaires



Instruction cadre du 27 mai 2005

Analyser la rentabilité financière et les impacts sur les finances publiques

Ce calcul ne prend pas en compte les nuisances qui ne donnent pas lieu à indemnisation, les avantages non monétaires ou ceux qui ne reviennent pas à l'opérateur porteur du projet (tel que le retour à l'État d'une infrastructure en fir concession):

Il prend en compte le coût de marché de la ressource financière et non un taux d'actualisation normatif:

Il cherche à apprécier la solidité financière du projet par une analyse complémentaire de la sensibilité aux facteurs clés (« stress tests »).



Instruction cadre du 27 mai 2005

Analyser la rentabilité financière et les impacts sur les finances publiques

Ce calcul ressemble formellement au calcul du BNA:

$$B = -(I^{f} - I^{f}_{dual}) + \sum_{i=1}^{T^{f}} \frac{\Delta EBE_{i}}{(1+i)^{t-t_{i}}} - \sum_{i=1}^{T^{f}} \frac{\Delta I^{f}_{i}}{(1+i)^{t-t_{i}}} + \frac{R^{f}}{(1+i)^{T^{f}}}$$

Il en diffère parce qu'il est fait en euros courants, TTC, et généralement sur la durée d'amortissement comptable.

Critère de décision: engager le projet si et seulement si $VAN \ge 0$



limites de l'analyse cout bénéfice traditionnelle

- On peut justifier l'analyse cout bénéfice traditionnelle par le modèle de « l'agent représentatif » qui représente une fraction ε=1/n d'une popula de taille n.
 - Cet agent mesure son bien etre intertemporel par une fonction d'utilité q dépend des consommations à chaque instant t (et qui possède les « bonnes propriétés » de différentiabilité, de croissance et de concavité)
- On recherche l'effet d'un flux intertemporel Xt résultant du projet qui s'ajoute à un flux de consommation Ct prééxistant.
- En situation avec projet, l'utilité est: $U = \sum_{c=1}^{7} e^{-d} u(c_c + \varepsilon X_c)$
- $\Delta_s U = \sum_i e^{-s} \left[\operatorname{ar}(c_i) e \mathcal{X}_i + \frac{1}{2} \operatorname{ar}(c_i) e^2 X_i^2 + O(e^3) \right]$ La variation d'utilité est:



limites de l'analyse cout bénéfice traditionnelle

 $z_i = -c_i \frac{u^-(c_i)}{\sigma^-(c_i)}$ qui est le coefficient A chaque instant on peut définir d'aversion relative au risque.

 $\Delta_{\varepsilon}U=\kappa\sum_{i=0}^{T}\kappa^{-\delta}\left(u\cdot(c_{\varepsilon})X_{i}(1-\frac{1}{2}\nabla_{i}(\frac{dX_{i}}{c}))+O(\kappa^{2})\right)$ La variation d'utilité s'écrit alors:

Avec des formulations classiques $u(c_i) = c_i^{-\tau}$

cette variation devient $\Delta_r U = a c_0 \sum_{i=1}^r \left[e^{-d-yz} \mathcal{X}_i (1 - \frac{1}{2} \gamma_i \frac{e \mathcal{X}_i}{c}) () + O(e^2) \right]$

Calibrage (rapport Lebegue 2005) δ=0, γ=2, μ=2.

On y retrouve le critère du bilan actualisé au taux r=8 +v .u avec des termes réduction de l'effet des revenus encaissés tout au long de la vie du projet).

limites de l'analyse cout bénéfice traditionnelle

- Ordres de grandeur pour la France: Population: 65 Mhab. PIB 2009: 1900 G€ , PIB/hab: 30000€ Investissements 2009 en Travaux publics: 38 G€ à 66% pour Etat+opérateurs de l'Etat+ coll. locales soit 25G€ (1,3% du PIB).
- Pour un projet unique, et meme pour un programme d'importance moyenne, les effets correctifs sont faibles et le critère traditionnel pertiner (en l'absence de risque).
- Que se passe t'il pour un « grand programme »?



limites de l'analyse cout bénéfice traditionnelle Pour le voir, on résoud le problème du « consommateur-investisseu

 $\sum_{i=0}^{r} e^{-it} c_{i} = \sum_{i=0}^{r} e^{-it} R_{i} = \bar{R}$ contraligte au(c,) La solution vérifie les conditions: Avec une fonction d'utilité « puissante le c'est-

 $c_r = c_0 e^{\frac{(r-\sigma)r}{r}}$ La variation de l'utilité tilité tile par un projet non marginal est alors: et si on tait apparaire la valeur $(r, \gamma, \delta, T)R$ actualisée des flux du projet c'est Tout dépend de la « courbure » de la fonction d'utilité.

$$U^{1} - U^{0} = \sum_{i=0}^{T} e^{-it} \frac{(c_{i}^{1})^{1-\gamma} - (c_{i}^{0})^{1-\gamma}}{1-\gamma}$$

$$U^1-U^1=\frac{K^{-\gamma}}{1-\gamma}((\tilde{R}^0+\tilde{V})^{1-\gamma}-(\tilde{R}^0)^{1-\gamma})$$

Prise en compte des risques d'un projet dans l'ACB

- Rapport Lebegue 2005 « Le taux d'actualisation est un taux d'actualisation calcu-hors prime de risque. La prise en compte du risque ne doit pas être intégrée par le blae d'une augmentation implicate du taux d'actualisation. Le risque doit être traité pour lui ne au riveau de l'évaluation de chacun des projets et cela tant pour les prévisions de quat que pour celles de prix. » Comment faire?
- Lorsque C, et X, sont des variables aléatoires, l'évaluation peut etre la à partir de la différence d'utilité intertemporelle avec et sans projet.
- Pour un projet « marginal » et une évolution « régulière » du PIB/hab (brownien géométrique) on peut faire une ACB en remplaçant le flux $\chi_{,}$ par un équivalent certain approximé comme suit:

$$E(X) - \frac{\gamma}{E(C)} cov(X, C) - \frac{\gamma}{2E(C)} var(X)$$

Prise en compte des risques d'un projet dans I'ACB

Lorsque Ct suit un mouvement brownien géométrique, il faut aussi prendre un taux d'actualisation égal à $\delta + \gamma \mu - \frac{1}{2} \gamma^2 \sigma^2 + \gamma \sigma^2$

$$\delta + \gamma \mu - \frac{1}{2} \gamma^2 \sigma^2 + \gamma \sigma^2$$

Cette formulation présente plusieurs inconvénients théoriques et pratiques a) Ce choix de fonction confond l'effet de substitution intertemporel et l'effet de l'aversion au risque (on peut prendre une fonction d'utilité avec plus de paramètres)

b) Le résultat est incohérent avec les observations obtenues sur les marchés

financiers (« equity premium puzzle »)
=>Débat théorique non encore conclu sur la possibilité de convergence entre le comportement des marchés financiers et celui du planificateur public rationnel.

Une approche pragmatique toujours possible: la méthode de Monte Carlo

Prise en compte des risques d'un projet dans l'ACB

La méthode de Monte Carlo:

Beaucoup de problèmes d'ingénierie financière reviennent à l'évaluation d'une certaine quantité, par exemple, une VAN, une valeur de produit de la sensibilité d'une valeur à un aléa ...

Cette quantité peut s'analyser comme l'espérance d'une variable aléatoire plus ou moins compliquée dont le comportement est modélisé par des proces<mark>s</mark>us stochastiques. La méthode de Monte Carlo est souvent utilisée pour évaluer des espérances (en physique, en finance, en ingénierie).

Elle comprend typiquement trois étapes : la production de trajectoires aléatoires l'évaluation du résultat le long de chaque trajectoire et le calcul des moments de la distribution des résultats.



Prise en compte des risques d'un projet dans l'ACB

struction d'un modèle de prévision

Préparation d'un modèle de prévision des résultats du projet (cf Instruction cadre) s base de variables clès présumées influentes

Description des risques du projet

risques d'investissement (dérive des couts unitaires de construction, évolution de la consistance du projet)

risque d'exploitation (risques sur couts d'exploitation, d'entretien, de renouvelle

risques sur les recettes (trafics, barème tarifaire)



Prise en compte des risques d'un projet dans l'ACB

oix des distributions de probabilité

Définition des intervalles de variation des variables clés et choix des fonctions de distribution sur ces intervalles de variations (Pas de restriction aux distributions normales).

Identification des corrélations.

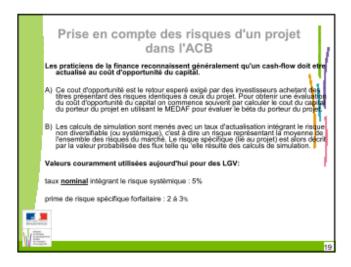
Choix des relations entre variables clés (dans un modèle récent de trafic sur une LGV examen de 37000 couples de variables)

Génération de scénarios aléatoires sur base de l'ensemble des hypothèses précèdentes

Interprétation des résultats.

Analyse statistique des résultats de la simulation





DÉBAT – Atelier 4

- Q16. Michel DE LARA¹⁹: L'analyse coût-bénéfice repose sur des substitutions (temporelle et spatiale), et fournit une réponse peu subtile : agir ou ne pas agir. Au contraire, l'approche coûtefficacité consiste à déterminer les objectifs environnementaux, puis les coûts actualisés de leur atteinte. En outre, d'autres critères de développement durable peuvent être mobilisés que le seul taux d'actualisation. Enfin, un autre aspect important de l'analyse de bien-être intergénérationnelle concerne la prise en compte de la flexibilité séquentielle (actualisation des décisions en fonction d'informations nouvelles). Luc BAUMSTARK: C'est très juste. La valeur carbone est d'ailleurs construite sur un postulat coût-efficacité, qui représente le prix dual de l'engagement politique. Michel MASSONI: La flexibilité peut très bien être intégrée dans l'analyse coût-bénéfice en construisant un arbre de décision séquentiel, afin de tendre vers une prise en compte de la valeur d'option.
- Q17. **Jean-Luc PEYRON²⁰:** Dans le domaine forestier, dont la spécificité est le « temps long », ces réflexions ne sont pas nouvelles. Les travaux de Martin FAUSTMAN datant du XIXº siècle. L'analyse forestière ne pourrait-elle pas enrichir les réflexions sur le taux d'actualisation? Michel MAS-**SONI :** Quelles sont les spécificités de la filière forestière ? Ce qui est singulier, c'est la structure par terme des taux d'intérêt, les forestiers ayant une courbe totalement inversée. Luc BAUMS-**TARK:** De plus, il faut faire attention à l'unicité du taux.
- Q18. **Arthur KATOSSKY²¹**: Plutôt que de faire des hypothèses arbitraires, n'est-il pas possible d'utiliser les « préférences déclarées » (l'analyse conjointe par exemple) pour cerner l'évolution des préférences relatives ?
- Q19. **Cyril GOBEL:** Ces calculs peuvent-ils intégrer les risques juridiques, les coûts de traitement administratifs des dossiers, etc. ? Luc BAUMSTARK : Il est possible de prendre en compte certains risques juridiques (cf. rapport GOLLIER), mais pas l'intégralité. Cédric PHILIBERT : En pratique, tout le monde fait de l'analyse coût-efficacité sur le climat, y compris Stern. Il existe en effet une réelle nécessité de disposer d'instruments flexibles pour gérer au fur et à mesure les incertitudes qui entourent la réalisation de ces objectifs le long du chemin. En citant Pearce paraphrasant Churchill, l'analyse coût-efficacité est bien la pire des solutions à l'exception de toutes les autres. Cependant elle est indispensable pour structurer la discussion.

¹⁹ Cf. intervention p.52.

²⁰ Cf. intervention p.26.

²¹ Cf. intervention p.27.

Le point de vue des utilisateurs

Sarah FEUILLETTE - Ingénieur agronome, économiste, docteur en sciences de l'eau, responsable à l'agence de l'Eau Seine-Normandie des analyses économiques liées à la directive-cadre sur l'eau (DCE). Son équipe pilote également des études d'évaluation des politiques publiques et de prospective, et assure le secrétariat du Conseil Scientifique du Comité de bassin Seine-Normandie.

Stéphane ROBICHON - Économiste de l'Environnement à l'agence de l'Eau Adour-Garonne, responsable du programme d'études économiques de l'Agence et en particulier des études induites par la mise en œuvre de la DCE. Son activité comprend aussi un volet sensibilisation pour une meilleure appropriation des concepts économiques par les gestionnaires de l'eau.

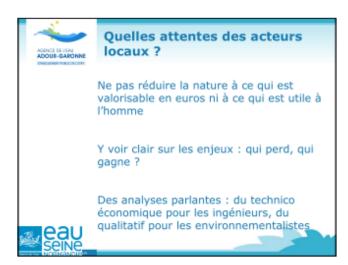
















Clôture

Dominique BUREAU - Ingénieur, économiste, chercheur en économie publique, maître de conférence à l'école Polytechnique, délégué général du conseil Économique du Développement durable (CEDD). Il a dirigé la direction des Études économiques et de l'Évaluation environnementale (D4E).

1 - En une dizaine d'années, l'évaluation économique des biens et des services environnementaux a pris un essor remarquable permettant d'éclairer, sur la base de valeurs documentées par des estimations économétriques rigoureuses, les politiques publiques. Les évaluations contingentes et les modèles hédoniques sont les principales méthodes utilisées. Mais les méthodes de coûts de transport demeurent utiles. Surtout les méthodes expérimentales (ou quasi-expérimentales) sont appelées à compléter cette panoplie.

Il est remarquable (et rare) aussi que l'administration ait pleinement participé à ce processus (notamment la S / D des ressources naturelles et des risques, et les programmes de recherche de l'ancien ministère de l'écologie.)

2 – Le souci de considérer les faits, c'est à dire les comportements des agents « réels », s'est avéré très riche, aussi bien sur le plan méthodologique que sur celui des résultats. Ainsi les comportements stratégiques dans les évaluations contingentes et les moyens de les contenir, notamment en faisant révéler conjointement les CAP et les CAR, sont aujourd'hui mieux cernés. Mais des problèmes nouveaux sont apparus : celui des faux-zéro, par exemple, pour ce type d'étude, ou les problèmes d'articulation entre modèles continus et segmentations par sous-groupe pour les méthodes hédoniques...

3 - Ce constat de progrès, fondé sur une forte mobilisation scientifique, non seulement des économistes de l'environnement, mais aussi des économètres, théoriciens des jeux, micro-économistes... contraste avec ce que l'on observe dans d'autres domaines.

Dans le cas des transports, par exemple, la tendance est plutôt demeurée au raisonnement in abstracto, se fondant sur de nombreuses hypothèses non testées, pour se passer d'estimations économétriques, et construire, par exemple, des coûts généralisés à partir des seules statistiques sur les salaires. Le manque de connaissance réelle des préférences et des comportements associé à cette démarche a souvent décrédibilisé l'expertise économique aux yeux des décideurs, tout en biaisant le design des projets, au détriment de la prise en compte correcte des questions de sécurité, de régularité, et de confort.

A cet égard, il est dommage que les recommandations du rapport Boiteux, de se doter en France de références comparables à celles du London Transport, n'aient pas été suivies d'effet. Ce qui a été fait en matière de valorisation des biens environnementaux montre pourtant que ceci est possible.

4 – Il faut cependant souligner les inconvénients d'une présentation trop globale de la « monétarisation de l'environnement », qui est source de confusion (et de rejet à la fois des écologistes qui y voient une perte de la dimension éthique de leur concernement pour l'environnement, et de comptables nationaux « puristes » qui se satisfont in fine d'attribuer une valeur nulle à tout ce qui est non marchand... sauf pour l'offre publique où, curieusement le coût des facteurs leur convient).

Les méthodes visées ci-dessus doivent être clairement situées du coté de la « demande », pour en révéler les préférences vis-à-vis d'attributs de qualité. C'est normalement évident pour les évaluations contingentes, mais manifeste aussi pour les modèles hédoniques, au travers de la seconde équation de Rosen.

La connaissance directe de ces paramètres est en effet apparue cruciale au tournant des années 1990, quand les politiques environnementales ont changé d'échelle. En effet, les références utilisées antérieurement sur les coûts marginaux d'évitement, qui avaient permis une certaine optimisation au regard des actions à mener en priorité, se sont alors avérées insuffisantes, la question de l'ambition à fixer aux politiques (ou aux normes) ne pouvant plus être éludée, ni les éventuels effets contradictoires de certaines mesures sur différents enjeux environnementaux.

5 – Ainsi il faut clairement distinguer l'étape de l'évaluation des CAP, de celle de leur incorporation dans un calcul économique, qui doit aussi considérer comment une mesure affecte les différents services fournis, par exemple par un écosystème, à court et à long terme. Ceci requiert alors une analyse dynamique des impacts, si les générations futures sont concernées.

L'analyse de la demande n'est donc qu'un élément de l'analyse d'une mesure ou d'un projet. Il en résulte que l'estimation par méthodes contingentes de valeurs d'existence n'a souvent pas de sens, au delà (peut-être) d'une information (souvent peu fiable) sur une composante altruistique des préférences.

Mais il en va de même pour toute estimation qui n'identifie pas réellement des attributs de qualité (typiquement le respect d'une « directive – cadre » est une notion trop vague à cet égard). De même, il convient de se garder des évaluations contingentes trop directes des mesures dont l'enjeu est sanitaire (ce qui est le cas de beaucoup de politiques environnementales) : dans ce cas, il vaut mieux décomposer alors le coté « demande », pour lequel la « valeurs statistique de la vie humaine » est la référence appropriée, et s'astreindre à décrire le coté de « l'offre », c'est à dire ici les expositions.

On retrouve la même distinction à opérer entre la révélation des CAP, et l'évaluation des mesures dans le cas des méthodes hédoniques, la capitalisation estimée à partir des CAP n'étant qu'une composante du surplus quand on est en présence d'imperfections de marché (telles que le subventionnement concomitant du transport routier, lorsque l'on évalue un projet de tramway, par exemple).

La mise en avant de ce côté de l'offre est aussi de nature à résoudre les questions d'agrégation, qui souvent relèvent justement d'une approche globale du marché, et non seulement de la demande, et passe donc par le recours aux notions habituelles pour décrire l'offre (distinction entre marginal et incrémental ou notions d'économies d'échelle et de gamme).

6 - Le fait d'avoir une panoplie diversifiée d'instruments d'évaluation doit être vue comme une richesse, face au défi que représente en soi l'évaluation des biens non-marchands.

Par ailleurs, la situation est ici analogue à ce que l'on a en épidémiologie, où l'on combine différents types d'études (essais aléatoires, études de cohorte, études cas-témoins, études de corrélation), en fonction des impacts à détecter, et des données disponibles pour cela.

Dans ce contexte, il y a cependant une hiérarchie par rapport au golden standard de l'essai aléatoire. En évaluation environnementale, la situation est plus diversifiée : les évaluations contingentes permettant de cibler directement des attributs très précis de la demande, mais à partir de scenarii contingents ; les méthodes hédoniques permettant de remonter aux demandes réelles, mais au risque d'une confusion sur les attributs réellement évalués, et sous des hypothèses « liées » sur le fonctionnement des marchés.

L'expérience accumulée en épidémiologie peut aussi nous fournir des enseignements utiles. En effet:

- dans ce cas, des bonnes pratiques ont systématiquement été développées pour chaque instrument (analogues aux recommandations de Arrow et Solow pour les évaluations contingentes) mais aussi, avec les critères de Bradford et Hill, pour structurer la comparaison de résultats obtenus par des méthodes différentes, en fonction de leur « niveaux de preuve ».
- les tests d'hétérogénéité peuvent aussi être très précieux pour apprécier les conditions de transférabilité.
- enfin, les règles pour la réalisation des calculs coûts-avantages illustrent la distinction opérée ci-dessus entre CAP pour un attribut de qualité, et évaluation d'un traitement pharmaceutique (avec dans ce dernier cas les questions de « traitement de référence » et d'« observance »22, par exemple).

7 – Les évaluations de CAP s'inscrivent bien cependant dans un objectif plus global, qui est de disposer d'un ensemble complet de prix de référence pour évaluer les projets publics et les réglementations.

La France a une longue tradition en ce domaine, qui s'est concrétisée récemment par les rapports Lebèque, Boiteux, Quinet, et Gollier. L'ensemble de ces rapports souligne l'importance de disposer d'autant de valeurs de références que de biens non marchands à considérer. L'ignorer, en confondant par exemple valeur du temps et valeur de la sécurité (comme ce fut longtemps le cas, avant les rapports Boiteux), conduit à limiter drastiquement la pertinence du calcul économique (en l'espèce, cela a sûrement retardé l'émergence de politiques de sécurité routière modernes).

A ce titre, la distinction que recommande le rapport Gollier entre le taux d'actualisation sans risque et le taux à appliquer pour les projets corrélés avec la richesse globale est très précieuse, d'autant qu'elle fournit une formule générale pour prioriser les projets (à espérance identique), entre ceux qui permettent de s'affranchir des aléas défavorables (infrastructures critiques), et ceux qui au contraire tendent plutôt à accroître le risque global.

²² L'observance mesure si un patient sous traitement respecte la posologie de ses médicaments.

8 – Mais l'évaluation des biens environnementaux est encore plus cruciale, car l'enjeu n'est pas seulement les décisions publiques : relever le défi environnemental nécessite d'abord l'établissement de prix écologiques, pour responsabiliser et orienter efficacement les choix de tous les agents. En effet, ces prix écologiques – sous forme d'écotaxes, ou de prix de permis associés à une contrainte globale d'émissions – doivent refléter la règle pigouvienne, de l'égalité au coût marginal des dommages.

9 - Ces valeurs devraient aussi être incorporées dans les comptes nationaux, pour que ceux-ci rendent correctement compte de la richesse créée ou de notre épargne véritable (cf. rapport Stiglitz), en application des résultats démontrés par Arrow, Dasgupta, et Malher.

10 - Il était un projet qui était de disposer des éléments nécessaires sur les préférences et les comportements pour éclairer les politiques environnementales et en tirer le maximum de bénéfices en termes de bien-être social. Grâce au travail considérable, souvent ingrat, qui a été réalisé, la connaissance documentée des consentements à payer pour de nombreux services environnementaux est une réalité maintenant.

Ceci n'empêche pas que ceux-ci devront toujours être améliorés (et ils le pourront si l'on dispose notamment de meilleures données foncières). En effet, il faut non seulement admettre que ces valeurs peuvent évoluer, mais aussi que certaines estimations sont fragiles, d'où l'importance de reconnaître aussi l'apport du processus démocratique en termes de révélation des préférences, malgré ses imperfections propres (à cet égard cf. Maskin-Tirole / Laffont).

Outre le travail que cela représente, le principal obstacle à l'essor de ce projet réside dans l'opposition de tous ceux qui préfèreraient imposer leurs préférences plutôt que de contribuer au bien être social conçu comme respectant les préférences. Ce n'est sûrement pas une raison pour renoncer à ce projet, et il faut donc remercier tous ceux qui y contribuent. Ils le méritent. Il le mérite.

Annexe: invitation et programme



domaines des politiques environnementales, le séminaire visera à méthodologiques à approfondir soulignés dans le rapport du biodiversité et des services liés aux écosystèmes», à savoir la question de l'adéquation des méthodes, l'agrégation des valeurs, Les questions méthodologiques étant transversales à tous les le transfert et la spatialisation de ces valeurs, et la question du taux les illustrer sur toutes les thématiques : eau, biodiversité, déchets Conseil d'analyse stratégique «Approche économique de d'actualisation et de l'évolution des prix relatifs. Ce séminaire permettra notamment Développement Durable du onétarisation et monétarisation d risques Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Monétarisation des biens, services durable, des Transports et du Logement et impacts environnementaux Grande Arche de la Défense le 15 décembre 2010 9h00 - 18h00 vous invite a et impacts environnementaux Monétarisation des biens, services



Séminaire Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux

A l'initiative de la Sous-direction de l'économie des ressources naturelles et des risques MEDDTL/CGDD/SEEIDD

Au Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SEEIDD) du Commissariat général au développement durable (CGDD) développe, expertise et diffuse des outils, des méthodes et des instruments économiques destinés à faciliter et à évaluer l'intégration de l'environnement et des démarches de développement durable dans les politiques publiques et privées.

La Sous-direction de l'économie des ressources naturelles et des risques y est spécifiquement chargée de développer et de diffuser les méthodes de valorisation économique des biens et services environnementaux, notamment en matière de biodiversité, de patrimoines naturels et d'aménités environnementales. Dans ce cadre, elle a mené des travaux sur l'évaluation des zones Natura 2000, l'acceptabilité des éoliennes, les bénéfices environnementaux du recyclage, l'évaluation économique des zones humides, ainsi que des analyses coûts-bénéfices des mesures de prévention des inondations ou des actions de restauration des eaux souterraines...

Les publications issues des travaux menés par la sous-direction sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-dernieres-publications.html.

Références bibliographiques (sélection)

Donner une valeur à l'environnement : la monétarisation, un exercice délicat, mais nécessaire, C. Lagarenne (dir.), La Revue du CGDD, décembre 2010.

Evaluation des impacts économiques directs des pollutions diffuses agricoles sur la qualité de l'eau : un transfert de coûts du secteur agricole vers d'autres secteurs économiques, O. Bommelaer, Etudes et Documents, à paraître.

Conservation et utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques : analyse des outils économiques, E. Lemaitre, P. Meignien, Références, décembre 2010.

Monétarisation des bénéfices environnementaux du recyclage des papiers/cartons et des plastiques, D. Nicklaus, Etudes et Documents, à paraître.

L'évaluation économique des services rendus par les zones humides, un préalable à leur préservation, H. Gaubert, Le Point Sur n 62, Septembre 2010.

Les avantages liés à la restauration de milieux aquatiques voisins : la perception des ménages riverains, A. Fleuret, Etudes et Documents n°28, septembre 2010.

L'étude d'impact ex-ante du projet de loi de programme Grenelle 1, D. Nicklaus, O. Teissier, Le Point Sur n37, décembre 2009.

L'acceptabilité sociale des éoliennes - Des riverains prêts à payer pour conserver leurs éoliennes, A. Fleuret, Le Point Sur n 12, avril 2009.

Restaurer les eaux souterraines : quels coûts ? quels avantages ? - Cas de la nappe de la craie de l'Artois et de la vallée de la Lys, P. Chegrani, Etudes et Documents nº2, mars 2009.

Commissariat général au développement durable Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable Tour Voltaire 92055 La Défense cedex

Tél: 01.40.81.21.22

Retrouvez cette publication sur le site : http://www.developpement-durable.gouv.fr/developpement-durable/

Résumé

Le 15 décembre 2010, la sous-direction de l'Économie des ressources naturelles et des risques du Commissariat général au développement durable a organisé un séminaire d'une journée portant sur la monétarisation des biens, services et impacts environnementaux. 14 intervenants – chercheurs, fonctionnaires ou consultants – se sont relayés dans quatre sessions thématiques abordant de nombreux aspects de la question. Le public a été nombreux, rassemblant plus d'une centaine de personnes. Ce séminaire a notamment permis d'approfondir les points méthodologiques soulignés dans le rapport du Centre d'analyse stratégique "Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes (2009): l'adéquation des méthodes, l'agrégation des valeurs, le transfert et la spatialisation de ces valeurs, le choix du taux d'actualisation et l'évolution des prix relatifs". Ces questions méthodologiques étant transversales à tous les domaines des politiques environnementales, elles ont été illustrées dans toutes les thématiques: eau, biodiversité, déchets, risques...

Abstract

On December, 15, 2010, the Division of natural resources and risk economics (Sous-direction de l'Économie des ressources naturelles et des risques) of the Department of the Commissionner General for Sustainable Development (Commissariat général du Développement durable) held a one-day seminar about the monetization of environmental goods, services and impacts. 14 participants - researchers, officials and consultants - took turns in four thematic sessions addressing many aspects of the issue. The audience was numerous, comprising more than one hundred people.

This seminar has made it possible to deepen the methodological issues highlighted in the report of the Centre for strategic analysis (Centre d'analyse stratégique) "Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes" (2009), "The appropriateness of the methods, the aggregation of values, the transfer and spatial distribution of values, the choice of a discount rate and the evolution in relative prices". These methodological issues are transversal to all aspects of environmental policy and hence they have been treated in all areas covered by the sub-directorate: water, biodiversity, waste, risks...



Dépôt légal : Octobre 2011

ISSN: 2102 - 4723